

relations

octobre 1993 3,25\$ no 594

l'avenir de la gauche

questionnements et points de repère • ques-
tionnements et points de repère • questionne-
ments et points de repère • questionnements
et points de repère • questionnements et
points de repère • questionnements et points
de repère • questionnements et points de
repère • questionnements et points de
repère • questionnements et points de repère
• questionnements et points de repère • ques-
tionnements et points de repère • questionne-
ments et points de repère • questionnements
et points de repère • questionnements et
points de repère • questionnements et points
de repère • questionnements et points de
repère • questionnements et points de repère
• questionnements et points de repère • ques-



Pour célébrer le 25ème anniversaire de sa présence sur le campus de l'Université de Montréal, la Faculté de théologie a accueilli le théologien péruvien Gustavo Gutiérrez. La chaleur avec laquelle quelques cinq cent personnes ont reçu la conférence publique du père Gutiérrez indique la justesse du choix de la Faculté. La théologie de libération dont Gutiérrez est un des fondateurs des plus crédibles a profondément marqué l'Église québécoise, l'invitant à emprunter le chemin d'une Église pour tous, et plus particulièrement d'une Église pour les pauvres, selon le souhait exprimé par Jean XXIII.

Le dialogue du père Gutiérrez avec des théologiens et théologiennes d'ici a permis de constater qu'il existe bel et bien une théologie du Nord et une théologie du Sud. La première réfléchit nécessairement sur les dilemmes que présente la modernité. Son défi est celui de Bonhoeffer: comment parler de Dieu dans un monde devenu adulte? Sur quelle autorité la théologie se base-t-elle pour répondre aux questions de sens que présente le changement d'ère technologique et scientifique? À côté du raisonnement technocratique, comment faire place à des raisonnements qui embrassent les dimensions autres de la vie humaine?

Quant à la théologie du Sud, une autre question se pose: comment dire aux *non personnes* que Dieu les aime? L'urgence de cette question est criante dans un monde où les pauvres sont de plus en plus nombreux et de plus en plus pauvres.

Or, par où rejoindre ces deux questionnements théologiques, si ce n'est par là où se rejoignent les contextes qui leur ont donné naissance? Il ne faut pas sous-estimer l'impact de la modernité dans le Sud, la pauvreté qu'elle engendre ainsi que la prise de conscience qu'elle suscite sur les causes de cette pauvreté et sur la capacité humaine de transformer les conditions de vie. Pouvons-nous ainsi penser que l'option préférentielle pour les pauvres interpelle plus que jamais une théologie universitaire en dialogue avec la modernité?

Carolyn Sharp

relations

revue du mois publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité d'un groupe membre de la Compagnie de Jésus.

DIRECTRICE
Carolyn Sharp

COMITÉ DE RÉDACTION
Gregory Baum, Jean-Marc Biron, Jacques Boucher, Céline Dubé, Joseph Guère, Julien Harvey, Guy Paiement, Pascale Quiviger, Francine Tardif

BUREAUX
25, rue Jarry ouest
Montréal H2P 1S6
tél.: (514) 387-2541

SECRÉTAIRE À LA RÉDACTION
Fernand Jutras

COLLABORATEURS

ABONNEMENTS
Hélène Desmarais

ASSISTANT À LA RÉDACTION
Jean Périgny

André Beauchamp, Michel Beaudin, Alain Bissonnette, Jean-François Bouchard, René Boudreault, Richard Dubois, Pierre-André Fournier, Vivian Labrie, Yves Lever, Jean Pichette, Jean-Paul Rouleau, Shirley Roy

10 numéros (un an): 24,00\$ (taxes incl.)
À l'étranger: 26,00\$
Abonnement de soutien: 50,00\$

TPS: R119003952
TVQ: 1006003784

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Points de repères* et dans le *Canadian Periodical Index*, publication de Info Globe. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes en s'adressant à *University Microfilm*, 300 North Zeeb Road, Ann Arbor Michigan 48106-1346 USA.
Envoi de publication - Enregistrement no 0143

face à l'actualité

Comment construire ensemble notre société?
Combattre un certain virage à droite
Il faut que ça change
Démocratie et droits de la personne

VERS UNE CULTURE PUBLIQUE COMMUNE

nous tous, gens qui habitons le Québec, d'origines diverses et de cultures différentes, comment réussissons-nous à construire ensemble une société? Telle est la question vitale que se sont posée plus d'une centaine d'invités dans le cadre d'une session d'été tenue au Centre justice et foi, du 16 au 19 août dernier, et dont le thème était « Vers une culture publique commune au Québec ».

Lors des quatre soirées proposées, des panélistes ont abordé des questions essentielles à toute convivance possible entre nous. Du modèle d'intégration que nous voulons privilégier aux divisions réelles avec lesquelles nous devons jongler, de l'apport spécifique des différents groupes qui constituent la population québécoise aux difficultés de la rencontre interculturelle et des accommodements que celle-ci exige, ou bien de la pertinence d'une laïcité signifiante dans une école publique commune, du contenu essentiel et non négociable de cette culture publique

commune au respect de l'histoire et des traditions qui s'impose à toute société, les panélistes n'ont pas hésité à aborder les questions même les plus délicates.

Parmi les participants dans la salle, on retrouvait des autochtones, des francophones et anglophones de vieille souche, des immigrants venus des quatre coins du monde. Des gens compétents dont l'expérience permettait de mieux cerner la dynamique d'une société harmonieuse et dont les propos réfléchis s'ajoutaient à ceux des panélistes. Des visages sérieux, un débat calme. Voilà le climat dans lequel s'est vécue cette session remarquable, qui a permis d'établir un véritable dialogue, de nourrir les esprits et d'ouvrir de nouveaux horizons.

Le défi qui se posait aux participants, et qui se pose à l'ensemble de la société québécoise, est celui de s'entendre sur le contenu de cette culture publique commune auquel tous et toutes pourront adhérer. Ceci implique nécessairement l'acceptation

générale d'un cadre légal et normatif d'une société québécoise moderne et démocratique (institutions parlementaires, chartes des droits, langue, normes de procédures). Plusieurs participants ont insisté cependant pour étendre le débat à des réalités plus larges, telles les questions d'identité collective, de valeurs sociales et de relation au territoire.

Un consensus s'est dégagé lors de cette session d'étude autour de la nécessité d'une société où nous pourrions nous côtoyer au-delà des échanges économiques, une société fabriquée de lois, de normes et de règlements, mais aussi de plaisirs, du goût de vivre ensemble, de collaborations et de solidarités. Les participants ont souligné vigoureusement la pertinence d'une culture publique commune qui nous ferait dépasser une approche legaliste des droits et devoirs, la multiplication des solitudes à l'intérieur de la société québécoise et la différence vécue comme obstacle.

De même, la question de l'apport culturel complémentaire des divers partenaires a donné lieu à une discussion autour de

l'altérité, de la relation à l'autre qui est différent et du plaisir que nous pouvons y prendre. Cette idée a resurgi lors de la discussion de l'école laïque, où on a mis de l'avant la notion d'un oecuménisme de rencontre. Au lieu d'anéantir les valeurs spirituelles des uns et des autres au nom d'une laïcité réductrice, la rencontre des gens empruntant des chemins forts différents, y inclus celui de l'athéisme humaniste, permettrait à chacun de savourer et de critiquer sa propre tradition, de découvrir et d'apprécier celles des autres.

En dernier lieu, la discussion invitait les participants à entreprendre le chemin d'une culture publique commune, dynamique et en évolution, et qui ne se limiterait pas aux comportements justiciables et institutionnels. Une meilleure compréhension de la culture publique commune devrait permettre de saisir ce qu'elle apporte à chacun et chacune et de relever le défi de la convivance, de la cohésion sociale et de la solidarité dans le Québec de demain. ■

Carolyn Sharp

LE PORTEFEUILLE À DROITE

Voilà que le café instantané a fait des disciples. Qu'il s'agisse des gens d'affaires ou des investisseurs, des élus municipaux ou des consommateurs, tout le monde ou presque semble frappé par une myopie galopante. Tout devient marqué par le court terme. J'en veux pour preuve la faiblesse de la recherche et du développement dans nos industries et la facilité avec laquelle on veut s'adapter au carrousel international sans tenir compte des personnes qui travaillent. Comment créer des industries fortes et compétitives avec des employés marqués par un travail précaire, avec des salaires à la baisse et un sentiment d'appartenance de plus en plus fragile? Depuis un certain temps, déjà, aux États-Unis, les plus lucides des industriels se montrent inquiets devant les conséquences pour leurs entreprises des familles éclatées et de la fragilité psychologique qui en découle chez plusieurs de leurs employés. Devant le gâchis actuel, le Conseil du patronat découvre tout à coup qu'il faut s'occuper des emplois. Mais il ne dit pas comment il s'y prendra pour convaincre ses collègues de voir plus loin que leur nez, de limiter les

emplois précaires et mal payés et de tenir compte de la responsabilité sociale des entreprises. Pour leur part, certains élus municipaux viennent de faire la découverte du siècle. Les autres niveaux de gouvernement ont pelleté trop de neige dans leur cour? Ils ont la solution: faisons travailler de force les personnes assistées sociales. On ne voit pas un instant les conséquences sociales d'une telle idée. On ne cherche pas davantage à mettre à contribution tous les payeurs de taxes et encore moins à négocier un meilleur partage fiscal avec Québec. Un certain nombre de consommateurs croient épargner une poignée de dollars en achetant sous la table ou encore outre frontière. Ils ne voient pas qu'ils accélèrent ainsi la fermeture de nos industries et qu'il leur faudra payer plus cher pour le plus grand nombre de personnes en chômage ou sur l'aide sociale.

Somme toute, la situation est difficile pour tout le monde, les taxes augmentent sans cesse et la trouille s'infiltré partout. Mais au lieu de chercher à comprendre les vraies causes de cette situation on se rabat sur des expédients. Au lieu de mettre en

DEUX JEUX BIBLIQUES POUR CONNAÎTRE LA BIBLE TOUT EN S'AMUSANT

CANAAN: Un jeu de stratégie, de voyage et de conquête sur les routes de l'Ancien Canaan connu aujourd'hui sous le nom d'Israël.

BIBLIQUIZ: Un jeu conçu comme matériel complémentaire en enseignement religieux pour les jeunes du deuxième cycle du primaire. Un jeu aussi captivant pour tout autre groupe d'âge intéressé par la Bible, particulièrement le Nouveau Testament.

Profitez de nos spéciaux: CANAAN (ord. 20\$) pour 7,95\$! BIBLIQUIZ (ord. 25\$) pour 9,95\$!
LES DEUX JEUX (ord. 45\$) pour 14,95\$! Les frais d'envoi et de taxes sont en sus.

SOCABI

Société catholique de la Bible, 7400 boul. St-Laurent, Montréal H2R 2Y1, tél.: (514) 274-4381.

cause les politiques gouvernementales, on frappe sur les plus mal pris de notre société. Au lieu de mettre en doute le libre échange mur à mur, on fait de la fuite en avant une marque de courage et d'entrepreneuriat. Myopie de notre société qui nous prépare des lendemains pénibles.

C'est dans ce contexte qu'il nous est possible de comprendre un certain virage à droite de toute une partie de notre société. Je me demande comment nous aurons le courage de construire un pays si nous persistons dans une telle myopie généralisée. Car le pays suppose le long terme, le sens retrouvé des genèses, la

solidarité qui refuse l'exclusion sociale ou économique. C'est ce dont il est question quand on parle d'éthique. Il nous faut sans doute souligner que là se trouve actuellement notre plus sérieux déficit. Il touche à la fibre même de notre humanité. Voilà pourquoi il nous faut combattre cette montée de la droite du portefeuille! ■

Guy Paiement

Centre Saint-Pierre

POUR REBÂTIR HAÏTI

Ceux qui observent de loin «la crise haïtienne» pourraient raisonnablement la croire résolue ou en voie de résolution. Ils pourraient, pour se conforter dans une telle opinion, se fonder sur les récents accords qui ont ré-uni les protagonistes de premier plan: le chef élu de l'État renversé par un putsch militaire, le chef rebelle de l'armée, les dirigeants politiques et économiques impliqués dans le coup d'État. Accord global et stratégique à Governor's Island le 3 juillet 1993 pour une solution durable de la crise, signé par le président légitime J.-B. Aristide et le commandant en chef de l'armée, le général Raoul Cédras. Accord politique et tactique à New York le 17 juillet 1993 entre une commission présidentielle et les partis d'opposition pour une trêve politique d'au moins six mois. Entente ou compromis social à Miami le 22 juillet 1993 entre le président Aristide et des représentants d'un secteur du patronat hostile au changement.

Mais la profondeur de la crise haïtienne et l'ambiguïté des accords invitent à un jugement moins certain et plus complexe. On n'a pas seulement affaire à une crise politique conjoncturelle: la crise haïtienne est structurelle, elle affecte toutes les dimensions de la société. Quant aux derniers accords, ils ne sont pas tant les résultats de libres négociations entre les parties haïtiennes que des ententes élaborées pour elles par la «communauté internationale». L'accord de Governor's Island, par exemple, n'est-il pas d'abord un compromis entre le Département d'État et l'administration Clinton?

Par ailleurs, l'une des parties co-signataires, l'armée d'Haïti, est une institution gangstérisée, dont la «professionnalisation» est prévue par le dit accord. On ne saurait se fier à sa parole et à la signature données. Pour ce qui regarde l'accord de New York, signé sous haute surveillance internationale, par des politiciens francs-tireurs qui sont agglutinés pêle-mêle sous le label de partis politiques pour mieux faire trafic de la politique, on peut, non sans raison, se demander quel sort lui sera réservé. Le secteur privé, pour sa part, est sous la coupe d'une dizaine de monopolistes opposés à toute idée de libre entreprise; ils ont depuis toujours prospéré à l'ombre des baillonnettes de l'armée.

Quoi qu'on puisse en penser, les faits sont là qui posent question. Aucun des accords n'a été jusqu'ici totalement respecté: manoeuvres dilatoires pour retarder la ratification du premier ministre désigné, interdiction de photos du président, arrestations, bastonnades, disparitions des membres de groupes populaires partisans du changement, pillage effréné des biens publics, campagne violente des médias d'état contre les accords et le retour du président Aristide. La résolution de la crise haïtienne est certainement à venir, si nous la comprenons comme l'engagement décisif dans la voie de la démocratie et de l'état de droit, comme processus de changement social.

Fok sa chanje! (il faut que ça change!) C'est le mot d'ordre du mouvement social des années 80. Ce mouvement pour le changement, dont le père Aristide a été depuis 1982 l'un des principaux animateurs, a culminé, le 16 décembre 1990 sous la forme d'un quasi-plébiscite, à l'élection de ce dernier comme président d'Haïti.

En fait, c'est toute l'Église catholique qui a joué le rôle d'animation et de guide du mouvement pour le changement. Réunie en symposium national, les 4, 6 décembre 1982, elle a été la première à lancer le mot d'ordre du changement. En mars 1983, à Port-au-Prince, le pape Jean-Paul II a repris le message du symposium catholique à l'adresse de toute la nation: «Il faut que quelque chose change ici!» Depuis lors, Haïti est en mouvement vers le changement: mouvements paysans, mouvements *Ti kominote legliz*, mouvements étudiants, mouvements de femmes, mouvements populaires, mouvements démocratiques, mouvement *La-valas... Fok sa chanje!*

Le premier président d'Haïti démocratiquement élu depuis 1804 a reçu le mandat d'amorcer le changement en profondeur d'une société inégalitaire où «le cheval tire ses galons du labour de l'âne», où *bourik travay, chwal galonnen*.

Au point de départ du processus, nécessité d'un changement culturel. Que chacun soit reconnu dans sa valeur et sa dignité de personne humaine, *tout moun se moun!* Que soit reconnu le droit premier de tout être humain, c'est-à-dire le droit à la reconnaissance sociale! L'être humain n'est-il pas, d'essence, un animal social et un animal politique, un être-avec-autrui et un être-pour-autrui? Non socialement reconnu, il n'est pas.

En Haïti, la grande majorité de la population n'a pas de reconnaissance sociale. Petites gens, analphabètes, prolétariat des bidonvilles et paysannerie pauvre forment une *majorité invisible* qu'on présente comme une masse indifférenciée. Cette masse compte pour rien aux yeux de l'«élite» et de l'État, exclue des services publics de santé, d'éducation, de transport, de logement, bref de bien-être social. Traitée comme une «populace», assimilable à des bêtes de somme, corvéable à merci (*se pas moun, se bèt*), méprisable et dangereuse, à contenir à distance, en dehors de la *res publica* et des «gens de bien». *Moun an deyo*, interdits de politique, qui n'ont pas la voix au chapitre ou dont la voix ne compte pas (même si elle totalise 67% aux premières élections libres du pays), qui peut être réprimée sauvagement dans l'indifférence la plus totale, même des instances de moralité du pays.

Il s'agit là d'une bien vieille histoire d'exclusion: masses esclaves au temps de Saint-Domingue et de la colonie, masses cultivatrices demi-serves dans l'Haïti indépendante.

Une histoire qui semble aujourd'hui tirer à sa fin. Le mouvement pour le changement n'est rien autre qu'un mouvement de sortie de l'exclusion sociale. La majorité longtemps invisible est entrée sur la scène politique et réclame sa participation aux affaires et aux richesses du pays. Le programme de gouvernement du candidat Aristide aux élections du 16 décembre 1990

répond à ces revendications en promettant: *participation, justice, transparence* et en conviant tout le monde à la table de la démocratie, *tout moun arebo tab la*. ■

Franklin Midy

LA SYMPHONIE INACHEVÉE

Depuis la chute du mur de Berlin, la Guerre du Golfe et la montée des nationalismes en Europe de l'Est, le discours politique claironne la mélodie du nouvel ordre international intitulé «démocratie et droits de la personne». Mais le chef d'orchestre a beau agiter la baguette, les musiciens ne sont pas tous au diapason. Histoire d'accorder les violons et de revoir les partitions, plus de 200 représentants des États membres des Nations unies se sont retrouvés à Vienne, du 14 au 25 juin dernier, dans le cadre de la deuxième Conférence mondiale sur les droits de l'Homme¹. Les artisans du développement et les militants des droits de la personne se sont mis à espérer une harmonie nouvelle, prélude à la «symphonie du nouveau monde» qu'ils composent note à note, jour après jour, en chœur avec les victimes d'un monde encore inhumain. Ils ont donc délégué à Vienne plus de 4000 représentants d'organisations non gouvernementales (ONG), originaires de tous les coins du monde, pour voir à la musique. J'en étais.

Il faut dire que de ce côté aussi il y a eu de la cacophonie. Comme l'organisation déficiente du Forum des ONG, par exemple, qui a alimenté les frustrations créées par la décision des Nations unies d'exclure les ONG des délibérations et du comité de rédaction pour la Déclaration finale. Ou l'incohérence de certains groupes qui tentaient d'imposer le silence à Jimmy Carter, conférencier invité par le Comité organisateur, en guise de protestation contre sa présence jugée déplacée dans un Forum d'ONG, tout en dénonçant les gouvernements qui ont refusé au Dalaï Lama le droit de s'adresser à la Conférence. Ou encore la rédaction d'un rapport final qui n'a fait l'objet d'aucune discussion ou acceptation en plénière.

Malheureusement, les exemples n'ont pas manqué, de part et d'autre, pour montrer que les discours ne suffisent pas à établir le respect des droits de la personne, même au sein de groupes qui prétendent les défendre.

Mais au-delà de ces fausses notes, que peut-on retenir de Vienne? Certes, on est loin de l'impact de la Conférence de Rio sur l'environnement. Il faut reconnaître toutefois que la thématique des droits humains revêt un caractère politique indéniable. La Conférence avait pour but d'évaluer les progrès réalisés depuis la première Conférence du genre, il y a vingt-cinq ans, et de proposer des mécanismes plus appropriés pour défendre et promouvoir les droits de la personne. Mais cet ordre du jour a été contesté de toutes parts dès les rencontres préparatoires, il y a plus de deux ans.

D'un côté, des représentants d'ONG ont voulu faire de cette Conférence le tribunal de pays spécifiques en matière de violations des droits de la personne, rôle normalement dévolu à la Commission des droits de l'Homme des Nations unies. Les manifestations se sont multipliées: autochtones, Bosnie, Cachemire, Croatie, la liste des problèmes se rend malheureusement jusqu'à Z... Vraiment, le nouvel ordre mondial se bâtit sur le désordre et ces militants étaient là pour nous le rappeler.

Plusieurs gouvernements, d'autre part, ont cherché au con-

traire à remettre en question les principes de base de la Déclaration universelle, notamment ceux relatifs à l'universalité des droits et à l'indivisibilité entre les droits civils et politiques et les droits sociaux, économiques et culturels. Façon de dire aux promoteurs occidentaux du nouvel ordre: non à l'ingérence politique et culturelle du Nord, non aux conditionnalités de l'aide sous prétexte de violations des droits. Ce débat pourtant essentiel a été en quelque sorte détourné, car il était défendu, sous de fausses représentations, par des gouvernements dictatoriaux qui violent les droits de la personne (entre autres: Chine, Indonésie, Birmanie, Syrie, Lybie, Iraq, Iran, Cuba et le Mexique, notre partenaire du libre-échange...). La Conférence aura au moins permis de les démasquer. Ils auront réussi, néanmoins, à faire accoucher la Conférence d'une Déclaration finale insipide et sans saveur, rédigée à partir du plus petit commun dénominateur. L'universalité et l'indivisibilité des droits auront malgré tout été réaffirmées. Ouf!

Si la Conférence n'a rien donné de concret au niveau des mécanismes, elle aura permis aux femmes de se faire entendre haut et fort. Ce sont elles, sans doute, qui sortiront à long terme gagnantes de cette Conférence. Et c'est grandement mérité. Depuis deux ans, les ONG de femmes se sont concertés pour préparer leur stratégie et pour parler d'une seule voix. Pendant la Conférence, les femmes ont mis sur pied un tribunal pour juger de leur condition à travers le monde. D'aucunes sont venues témoigner. Le bilan est lourd: violence, marginalisation, pauvreté, etc. À Vienne, les femmes étaient omniprésentes, articulées, efficaces. Leurs interventions ont permis à la Conférence de faire ses progrès les plus sensibles.

L'autre avancée, qui n'était pas évidente au départ à cause des résistances des pays du Nord cette fois, concerne le droit au développement. Les ONG ont fait un lobby efficace pour établir la responsabilité des institutions financières internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, etc.) dans les violations des droits économiques et sociaux des populations. Les ONG ont exigé qu'elles soient également soumises au respect des normes internationales en matière de droits humains.

Enfin, la rencontre parallèle des ONG, malgré ses lacunes, aura permis de mettre en présence des intervenants majeurs de la société civile. Ces rencontres stimulent l'engagement et permettent d'établir des réseaux de solidarité qui élargissent l'espace occupé par les contre-pouvoirs nécessaires pour la vitalité de la démocratie et le respect des droits de la personne. Certains pays, dont le Canada, l'ont reconnu. L'ONU ne pourra pas l'ignorer encore trop longtemps... ■

Thérèse Bouchard

1. Terme officiel employé par les Nations unies. Le français officiel reste une langue sexiste pour parler des droits!

DOSSIER

l'avenir de la gauche



QUESTIONNEMENTS ET POINTS DE REPÈRE

par Gregory Baum

On affirme que la chute du communisme en Europe de l'Est est un événement marquant pour l'histoire du monde. C'est l'échec du socialisme, du moins en tant que système politique abolissant la propriété privée des moyens de production pour les mettre dans les mains de l'État. Une telle centralisation de pouvoir a eu des effets dévastateurs. Mais qu'en est-il plus profondément de la vision socialiste qui veut triompher de l'aliénation du travail et construire une société plus juste, solidaire et égale? Cette vision s'est-elle aussi écroulée?

Nous avons demandé à un penseur marxiste bien connu, Jean-Marc Piotte, d'analyser la chute du communisme ainsi que la conjoncture dans laquelle cet échec a laissé le monde. Son article montre que non seulement le socialisme d'Europe de l'Est a été «un lamentable échec» mais que les versions occidentales du socialisme et de la social-démocratie, directement ou indirectement responsables de la création de l'État-providence, n'arrivent plus à protéger les acquis sociaux contre les charges actuelles du capitalisme néo-libéral. C'est ce système qui est sorti victorieux mais, comme le montre M. Piotte, il est affligé de problèmes graves et nombreux pour lesquels personne encore n'a trouvé de solutions.

La situation actuelle donne-t-elle des signes d'espoir? Certains mouvements populaires ne contestent-ils pas l'hégémonie néo-libérale? Ces tendances à contre-courant ont retenu l'attention de la revue *Relations* depuis quelques années.

Existe-t-il une nouvelle gauche syndicale, se demande Jacques Boucher dans le second article? Il y examine l'évolution de la théorie et de la pratique sociales dans le mouvement syndical québécois, depuis les tendances socialistes des années 60 et 70, jusqu'au débat actuel sur la concertation et la participation des travailleurs à la gestion des entreprises.

Dans les années 60 et 70, les syndicats comprenaient leur rôle comme étant d'abord politique. Ils voulaient se battre contre l'establishment capitaliste. Ils désiraient transformer la société du Québec non pas selon le modèle soviétique, mais selon un modèle démocratique combinant l'étatisation de certaines industries et la propriété en coopérative de certaines autres.

Jacques Boucher montre comment la crise économique des années 80 a modifié le contexte pour le mouvement ouvrier. Le contrat tacite qui existait entre le capital et le monde du travail depuis la Seconde guerre était en train de s'écrouler. Dans ce contrat, le capital promettait le plein emploi et reconnaissait au monde du travail le droit de s'organiser et de te-

nir des négociations collectives; en contrepartie, le monde du travail reconnaissait au capital le contrôle complet de la gestion et de l'organisation du travail. Mais voici que dans les années 80 le monde du travail se voit attaqué de toutes parts. La restructuration des industries engendre le chômage; pour augmenter la production, les travailleurs se font imposer des règles très dures.

Lentement est surgie l'idée, dans plusieurs syndicats, qu'ils n'avaient pas à détruire le capitalisme par des moyens politiques, mais bien à transformer et à rendre plus humaines les industries. Ils exigeaient maintenant le droit de participer aux décisions concernant le déploiement et l'organisation du travail. Ils visaient à créer un système industriel qui reflète les valeurs démocratiques, qui rende possible la participation et réduise l'aliénation du travail.

D'aucuns se demandent si ce virage vers la concertation n'est pas une capitulation dans les mains du capitalisme et une trahison de la classe ouvrière. Les syndicats qui prônent la concertation sont conscients que, pour rester fidèles à leur idéal traditionnel, ils doivent étendre leur solidarité aux sans-emploi, aux travailleurs qui sont dans les emplois précaires ou aux non-syndiqués; il faut les aider à améliorer leur situation et à changer la société. Cette nouvelle forme de syndica-

À LIRE DANS NOS PROCHAINS NUMÉROS

les défis de la formation professionnelle
l'avenir de l'industrie forestière au Québec
notre convivance avec les peuples autochtones
l'Asie au seuil du troisième millénaire



Canapresse

(Tien Anmen) Qu'en est-il de la vision socialiste qui veut triompher de l'aliénation du travail et construire une société plus juste, solidaire et égale?

lisme représente-t-elle un espoir, demande M. Boucher? Si le socialisme veut dire «le recul et la disparition de la domination dans les rapports sociaux», on peut penser, devant ces nouveaux efforts du monde du travail, qu'on «serait en marche vers lui, dans toute sa dimension utopique».

Mme Louise Quesnel examine un autre signe de changement à la base. Selon elle, la globalisation de l'économie s'accompagne, paradoxalement, d'une nouvelle façon pour l'économie de se rattacher à un lieu particulier, ce qu'elle appelle l'*ancrage*. Les corporations – comme nous en avons quelques exemples – ont beau être libres de s'installer où elles le veulent, parfois très loin, il reste qu'elles sont reliées à un lieu par plusieurs facteurs économiques et culturels. Si elles ont transformé la structure des villes selon leurs propres besoins, les corporations ont dû aussi modifier leurs opérations pour répondre aux pressions des groupes de citoyens et aussi bénéficier d'une certaine paix sociale.

Voilà une nouvelle situation, nous dit Mme Quesnel, qui a fait découvrir aux villes qu'elles ont un rôle à jouer dans l'économie de la cité. Jadis, les gouverne-

ments municipaux ne semblaient exercer qu'une fonction purement administrative, laissant les débats politiques et idéologiques aux instances supérieures de gouvernement. Mais, dans ce nouveau contexte en tension entre la globalisation et l'ancrage local, on peut observer l'émergence de mouvements et de partis pro-

Cette vision d'une société juste, solidaire et égale, portée par le courant socialiste, traduit un vieux rêve de l'humanité et ne peut donc jamais être démodée.

gressistes municipaux qui viennent politiser les débats municipaux. Ces groupes ont convaincu les gouvernements municipaux qu'ils sont économiquement responsables d'aider les corporations à mieux s'enraciner dans un lieu, qu'ils sont

socialement responsables d'être à l'écoute des mouvements de citoyens et de voir au bien-être de tous, spécialement des plus vulnérables. L'auteure analyse les conflits qu'ont générés ces mouvements et nomme tant leurs réussites sur le plan social que les questions sans réponse qu'elles posent.

Cette vision d'une société juste, solidaire et égale, portée par le courant socialiste, traduit un vieux rêve de l'humanité et ne peut donc jamais être démodée. Elle est même profondément enracinée dans l'héritage prophétique de la Bible. Mais, par les temps qui courent, depuis la faillite du socialisme, personne n'arrive à formuler en termes concrets de quoi une telle société aurait l'air et comment y parvenir. C'est l'obstacle auquel se bute la gauche. Pourtant les mouvements se poursuivent à la base. Les gens continuent d'avoir besoin du marché et de l'État, mais ne croient plus que cela va régler leurs problèmes. Ils apprennent à compter sur leurs propres moyens pour organiser et changer leurs conditions de vie. ■

Devant la crise du socialisme:

LE DÉSARROI

par Jean-Marc Piotte¹

Nous venons d'assister à l'écroulement du communisme, du socialisme réel. Le processus a été initié par le secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, par le plus haut dirigeant de l'État, sans qu'il puisse en imaginer ni contrôler les conséquences. La tête de l'empire déboussolée, les masses populaires des pays de l'Est se sont mises en mouvement, ont bousculé puis annihilé les appareils d'État pourtant lourdement armés. Personne n'avait prévu le moment, ni la rapidité, ni les modalités de cet effondrement.

Plusieurs avaient cependant identifié les défauts de ce régime: incapacité de la planification centralisée à moderniser l'économie; choix du consommateur plus limité que dans les pays capitalistes; dévastations écologiques plus importantes

Le socialisme constitue un lamentable échec. Que restera-t-il de son effondrement?

qu'ici; bureaucratisation de la culture; négation du pluralisme social; restrictions sévères à la liberté d'expression et de mouvement (voyage, travail, résidence); domination du pouvoir judiciaire par le pouvoir politique; etc.

L'économie des pays socialistes était de plus en plus intégrée au marché mondial, entré en crise au début des années soixante-dix. La chaîne économique mondiale s'est brisée là où se trouvait son maillon le plus inflexible, le plus faible. Incapables de rendre efficace une économie défaillante et impuissants à répondre aux attentes et aspirations populaires, les communistes – même les réformistes comme ceux du parti communiste hongrois – furent impitoyablement balayés du pouvoir.

Quoi qu'on en dise, tout n'était pas

mauvais dans ces régimes: le droit au travail était pratiqué; l'intensité du travail était faible (mais le travail peu productif); la protection sociale était complète (quoique parfois avec de pauvres moyens). La littérature, le théâtre, la musique et le cinéma de qualité, quoique contrôlés et censurés, étaient, avec leurs créateurs,

fortement appuyés par l'État; l'égalité et la solidarité étaient socialement reconnues comme valeurs fondamentales...

Le néo-libéralisme, qui dominait la politique des pays capitalistes depuis le début des années quatre-vingts, commence à s'essouffler lorsque les pays communistes s'effondrent. Les néo-libé-



L'ensemble des pays sont affectés par la crise du socialisme. La solution à tous ces problèmes ne peut pas être qu'éthique. L'éthique pour être efficace, exige le concours du politique.

Tayaout-Nicolas

raux avaient réussi à réduire l'inflation et même, entre les crises du début et de la fin de la décennie 80, à relancer la croissance économique. Mais ils ne parvinrent pas à associer l'emploi et la croissance du niveau de vie de la population à cette progression du PIB et ne purent réduire significativement le déficit budgétaire de l'État. Ces intellectuels – pour qui le Marché est le Bien et l'État, le Mal – retrouvent un nouveau souffle dans la défaite du socialisme, exportent là-bas une politique dont on commençait à se distancier ici et transforment la crise économique des pays socialistes en catastrophe économique et sociale. La population, n'y jouissant plus des avantages de l'ancien régime et sans vraiment accéder aux avantages des nôtres, est flouée.

Comme beaucoup de marxistes non communistes, j'ai eu un rapport ambivalent, un rapport d'amour/haine avec les pays socialistes. Je n'aurais jamais voulu y vivre, tenant trop à mes libertés. Toutefois, je préférerais critiquer l'ennemi présent à nos portes, voire déjà dans la place, l'impérialisme américain, en minimisant mes oppositions à ce lointain «socialisme réel». Mais, tôt ou tard, il faut juger un arbre à ses fruits. Il faut prendre au mot Marx: «C'est dans la pratique qu'il faut que l'homme prouve la vérité, c'est-à-dire la réalité, et la puissance de la pensée, dans ce monde et pour notre temps» (*Thèses sur Feuerbach*).

Le socialisme constitue un lamentable échec. Que restera-t-il de son effondrement? Je n'en sais rien, sauf que les ex-pays socialistes seront redécoupés selon une carte souvent proche de celle des nationalités, avec du meilleur, je l'espère, et du pire (l'ex-Yougoslavie).

La déroute de la social-démocratie

La présence impertinente des nationalités avait déjà bousculé la tradition socialiste. En 1914-1918, durant la première Grande guerre, la quasi-totalité des partis socialistes avaient appuyé leur propre bourgeoisie, mettant ainsi fin au rêve d'un universalisme prolétarien qui dépasserait les intérêts nationaux bourgeois. Lénine condamna cette «trahison» et fonda l'Internationale communiste. La tendance démocratique du marxisme, celle du socialisme démocratique, survécut évidemment à cette condamnation, en substituant un réformisme édulcoré à la rup-



Canapresse

Il n'y a plus de différence entre un parti social-démocrate et un parti bourgeois. Aucun n'est capable d'apporter des solutions à la crise économique et sociale. Les gouvernements de messieurs Romanow, Rae et Harcourt en savent quelque chose.

ture radicale avec le capitalisme.

La social-démocratie a vaincu les protagonistes sectaires du libre marché en imposant, de façon plus ou moins complète, l'État-providence dans l'ensemble des pays capitalistes. L'importance de cette victoire est évidente si on compare le XXe siècle au XIXe: conquête de la démocratie électorale pour les masses populaires, puis pour les femmes; éducation obligatoire et gratuite; soins de santé; assurance-chômage; pensions de vieillesse; sécurité sociale, etc. Le capitalisme a été transformé, l'appropriation privée se combinant avec une certaine redistribution sociale, la propriété privée avec la propriété publique, le marché avec des réglementations de l'État. Ces gains furent obtenus, soit directement par les partis sociaux-démocrates, soit indirectement par leur influence sur les partis traditionnels (au Canada, le Parti libéral piratait les mesures du programme du NPD ou du CCF devenues électoralement rentables), soit encore par les pressions exercées par les syndicats.

Même ceux qui minimisaient l'importance de cette social-démocratisation du capitalisme doivent aujourd'hui réévaluer leur position. Les attaques contre les mesures de sécurité sociale, qui s'amplifient avec l'accentuation de la crise, dévoilent l'attachement populaire pour ce que chacun considérait comme des acquis. La fin des trente glorieuses (1940-1970), marquées par un développement économique sans précédent, stimule la fidélité du peuple aux mesures qui lui avaient apporté une certaine sécurité et une certaine dignité.

Les États-Unis, en mettant unilatéralement fin aux accords de Bretton-Woods, au début des années soixante-dix, imposent la déréglementation du système mo-

nétaire, laquelle entraînera, par phases successives, des télescopages qui déstabiliseront l'ensemble du système économique mondial. La mondialisation de l'économie s'accélère, marquée par le développement sans précédent du marché financier et par l'approfondissement de la concurrence des firmes transnationales dans un système économique que n'arrive pas à contrôler les trois grandes concurrentes et actuelles puissances économiques (États-Unis, Allemagne et Japon).

Si on excepte les pays de l'Asie du Sud-Est qui ont progressé depuis les années soixante-dix, l'ensemble des autres pays ont été durement affectés par cette crise. Les pays capitalistes industrialisés voient l'émergence de dysfonctions nouvelles et la croissance de maux qu'on croyait avoir définitivement supprimés ou réduits: chômage massif, précarisation d'une grande partie de la main-d'œuvre; croissance de la faim, des sans-abris et de la pauvreté; dépeuplement de régions entières; appauvrissement, ghettoïsation et criminalisation des grandes villes, etc.

La croissance de la partie subventionnée de la population jointe à la stagnation du revenu de sa partie active entraînent plus de déboursés et moins de recettes pour l'État. Celui-ci, pour diminuer l'augmentation de son déficit, accroît le niveau de taxation d'une population qui trouve déjà ses charges trop lourdes, s'attaque aux salaires et aux avantages marginaux de ses employés, réduit la couverture de la sécurité sociale. Et là où, comme aux États-Unis, l'état des services sociaux n'était guère reluisant, la situation devient carrément lamentable. On coupe dans le système d'éducation même si, comme au Québec, il est peu performant. On sabre dans le système de santé même si la

1. Département de sciences politiques à l'UQAM.

demande de soins grandit avec la croissance de la population âgée. La morosité s'installe: le travailleur craint de perdre son emploi; le précaire s'épuise à courir d'une «jobine» à une autre; le chômeur désespère de trouver un emploi; les employés de l'État se plaignent d'être continuellement sacrifiés à la réduction du déficit budgétaire; la population active se rebelle contre sa strangulation par les taxes; les clients de l'État se plaignent de la réduction des services, etc.

Les partis sociaux-démocrates, malgré un programme électoral généreux, et en dépit de certaines mesures populaires instituées peu après leur arrivée au pouvoir, se sont *tous* inclinés devant les exigences des organismes financiers internationaux et ont aligné en conséquence leurs politiques. Cela est vrai en Ontario, en Espagne et ailleurs. Pire, dans certains pays, comme en France, les élus socialistes ont démontré un niveau de moralité aussi pitoyable que celui de leurs ennemis (ou leurs frères!) des autres partis. Le message est clair: dans la pratique, il n'y a plus de différence significative entre un parti social-démocrate et un parti bourgeois. Aucun n'est capable d'apporter des solutions à la crise économique et sociale dans laquelle se débat la population. Impuissants à tenir leurs promesses, les partis, quelles que soient leurs origines ou leurs orientations, perdent leur crédibilité auprès du peuple désabusé.

Comme pour les précédentes, le capitalisme sortira sans doute de cette crise, mais je ne sais quand ni comment. Il me semble toutefois que l'État, comme régulateur de l'économie, est une réalité maintenant dépassée. Le présent stade de la mondialisation de l'économie exigera des organismes internationaux avec les pouvoirs suffisants pour orienter le développement économique. L'existence de tels organismes soulèvera cependant deux types de problèmes. Les luttes pour le contrôle de l'État au XXe siècle ont été marquées, pour le meilleur et pour le pire, bien plus par les luttes nationales que par les luttes de classes: que deviendra au XXIe siècle l'identification à l'État-nation si l'État n'a plus les moyens d'assurer la croissance économique de la nation? En Occident, l'accès à la démocratie électorale a été acquis par les travailleurs à la fin du XIXe siècle et par les femmes au XXe. Cette démocratie s'est transformée en participation qui n'a plus de contrôle sur le développement économique et sur laquelle le peuple n'exerce guère de contrôle, lui non plus. Qui, au XXIe siècle, contrôlera les organismes internationaux de développement économique et comment? Que deviendront les principes démocratiques alors que le contrôle de

ces organismes sera plus éloigné du peuple que ne le sont actuellement les États?

Un victorieux malade

Les libéraux s'enchantent de la victoire du capitalisme sur le socialisme. Mais le gagnant souffre non seulement de maux passagers et conjoncturels: il est perclus de maladies congénitales. J'en identifierai cinq.

Le libéralisme, qui est l'idéologie du capitalisme, met l'individu à la base de l'économie, de la société, de la culture et de l'État. Or l'individu, de sa naissance à sa mort, est un être essentiellement social. En refoulant toute identification au tout social, en censurant cette dimension fondamentale de l'individu, en développant l'individualisme, en subordonnant les devoirs aux droits, le libéralisme engendre des maux incommensurables, psychiques chez l'individu, culturels dans la société. Bien plus, le libéralisme tend à identifier l'individu au propriétaire. Le rapport avec l'autre et même avec son propre corps y est conçu sous le mode de la propriété. L'individu développe ainsi avec les autres un rapport purement instrumental: l'autre est un objet, susceptible ou non de satisfaire mes intérêts, de me procurer du plaisir. L'individu se perd alors lui-même dans sa propriété. Il devient incapable de se penser hors des catégories de propriétaire et d'instrument.

Le capitalisme fonctionne à l'économie. Toute information doit être traduite et transformée en langage économique. Tout objet, qu'il soit naturel ou créé par l'homme, toute réalité vivante, humaine ou pas, doivent être évalués sous le mode marchand, en coûts et bénéfices, en prix. La valeur comptable envahit tout, domine et écrase tout autre système de valeurs.

La pollution des éléments naturels – eau, terre et air – n'est qu'une conséquence de cette réduction du tout polyvalent à la seule dimension économique. La pollution à l'échelle internationale est aujourd'hui plus visible mais non moins néfaste que la réduction, à laquelle elle est liée, de l'être humain à un moi propriétaire.

Les pays industrialisés n'arrivent plus à se reproduire, à remplacer les générations vieillissantes. Des causes multiples mais convergentes expliquent ce phénomène. Les enfants – contrairement aux sociétés traditionnelles où ils entraient très tôt dans la production et où ils étaient appelés à prendre en charge leurs vieux parents – n'y sont plus économiquement

qu'un fardeau financier. La famille nucléaire éclate sous la poussée individualiste des désirs des adultes. Les femmes, en lutte pour obtenir l'égalité avec les hommes, se lancent sur le marché du travail. Dans la société, comme dans la pensée de la majorité des adultes, la préoccupation de la production domine celle de la reproduction. (Les libéraux, comme la majorité des socialistes d'ailleurs, conçoivent l'histoire essentiellement en terme de production. La reproduction, faisant partie de la nature, ne serait pas histoire. Or l'histoire cesserait s'il n'y avait plus de reproduction.) Presque partout, les enfants sont laissés pour compte.

Si les sociétés industrialisées, riches et blanches, n'arrivent plus à se reproduire, la majorité des sociétés, pauvres et de couleurs variées, se reproduisent à une vitesse croissante. Comment nourrir cette population grandissante? Comment freiner l'écart de richesses qui s'élargit avec ce débalancement démographique?

La solution à tous ces problèmes ne peut pas être qu'éthique. On ne peut seulement affirmer que l'individu *devrait* reconnaître sa socialité, se sentir responsable, respecter dans la production l'écosystème, subordonner l'économie aux êtres humains (enfants, femmes, hommes) et lutter pour l'égalité de tous. L'éthique, pour être efficace, exige le concours du politique.

Le devoir, pour se transformer en être, requiert un support social, un groupe social qui a une identité, qui se reconnaît et qui peut être le porteur de ce devoir. Les socialistes ont cru que l'acteur d'une telle transformation serait la classe ouvrière. Or celle-ci suit la paysannerie dans son déclin démographique. Et je ne vois pas actuellement quel groupe social pourrait combiner un principe d'identité aux valeurs de liberté, d'égalité, de solidarité et de responsabilité.

La transformation sociale ne peut être le fruit d'un regroupement d'individus conscients: les valeurs, seules, sont impuissantes à créer une identité sociale. Évidemment, il y aura encore et toujours des luttes sociales. Les nations pauvres, au nom de la nation, de la religion ou de la couleur, exigeront une redistribution des richesses en leur faveur. Des individus de ces nations entreront, légalement ou pas, au sein des pays riches, ce qui posera d'énormes problèmes d'intégration. Les femmes continueront leurs luttes pour la liberté et l'égalité, sans qu'on sache comment la société réussira à lier la production à la reproduction. Toutes ces luttes sont prévisibles. Mais me demeurent indiscernables le médecin et les remèdes des maladies congénitales du capitalisme et du libéralisme. ■

UNE NOUVELLE «GAUCHE» SYNDICALE?

par Jacques Boucher¹

à partir du milieu des années 1960 et tout au long des années 1970, les syndicats québécois ont manifesté un radicalisme tant militant qu'idéologique sans égal dans toute l'Amérique du Nord. Mais voici que depuis une dizaine d'années, ils semblent s'accommoder plus facilement de concessions et verser dans la concertation et même dans la collaboration de classes, selon certains. Les syndicats québécois auraient-ils mis en veilleuse tout projet de changement social, toute espérance d'une société où les rapports sociaux se vivraient autrement, sans domination et exploitation? Ou se cacherait-il, sous une apparente retraite syndicale, des possibilités insoupçonnées de transformation des rapports sociaux?

Dans l'espace relativement restreint qui suit, je tenterai une hypothèse de nouvelle définition d'un projet social alternatif en émergence dans le mouvement syndical. Mais tout d'abord, je rendrai compte des caractéristiques et des limites de la version précédente de ce projet.

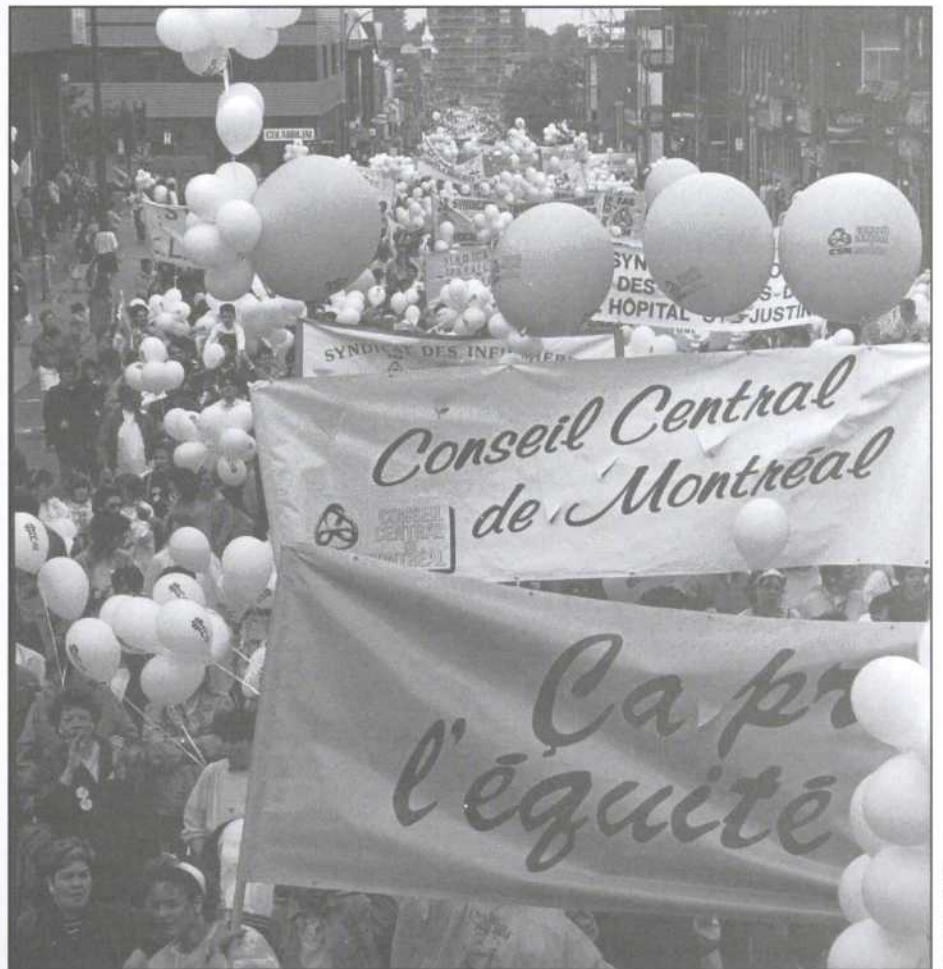
D'une position anti-capitaliste

Le radicalisme syndical des années 1960 et 1970 s'est d'abord articulé autour d'une critique soutenue et parfois virulente du capitalisme. Cet anti-capitalisme visait plus directement le capital étranger, c'est-à-dire américain et anglo-canadien, le capital franco-québécois étant très peu développé. Cette contestation était donc fortement anti-impérialiste, en même temps qu'imprégnée de nationalisme. Ce

nationalisme se distanciant clairement de sa version traditionnelle, basée sur la dichotomie culturelle entre les canadiens-français et les canadiens-anglais. Il s'opposait plutôt à l'oppression des Québécois comme classe exploitée dans le travail, en même temps que dominée culturellement, socialement et politiquement.

Ce rejet du capitalisme était traversé par une vision syndicale qui considérait les rapports entre classes sociales comme fortement antagoniques. On estimait que pour se maintenir dans ce conflit, la

domination capitaliste se nourrissait en quelque sorte de la dépendance des travailleurs et du «peuple» en général, ainsi que de leur exclusion du pouvoir. De plus, l'État se rendait trop souvent complice de l'emprise du grand capital. Aussi les syndicats se concevaient-ils eux-mêmes comme la seule opposition tangible, pour contrer cette hégémonie et protéger la classe ouvrière et les classes populaires. Pour y arriver cependant, on prônait un syndicalisme de masse plus «politisé», c'est-à-dire un syndicalisme



Alain Chagnon

Devant un État trop souvent complice de l'emprise du grand capital, les syndicats se concevaient comme l'opposition apte à protéger les travailleurs.

1. Membre du comité de rédaction de *Relations*, Jacques Boucher termine sa thèse de doctorat en sociologie et est chargé de cours à l'UQAM.

de classe ou de combat², par opposition à un syndicalisme d'affaires, plus centré sur la négociation, sur la revendication économique surtout.

Ce rejet du capitalisme et cette vision antagonique de la société ressortent clairement non seulement des manifestes³ des grandes organisations syndicales parus au début des années 1970, mais aussi d'une bonne partie des documents qui accompagnaient leur discours⁴. L'alternative au capitalisme proposée par le mouvement syndical n'est cependant pas aussi clairement définie, quoiqu'on s'entende pour la qualifier de socialisme démocratique.

Au socialisme démocratique

Le projet socialiste, mis de l'avant par la «gauche» syndicale au cours des années 1970, s'est surtout défini par la négative. D'une part, il ne s'agissait pas de reproduire l'expérience du socialisme réel des pays communistes et leur autoritarisme. D'autre part, on n'osait pas endosser le réformisme néo-démocrate du NPD pour le Québec, et cela même à la FTQ pourtant rattachée au CTC, qui, lui, était lié à ce parti. On voulait donc un véritable socialisme, on le voulait démocratique et surtout, on le voulait québécois, c'est-à-dire étroitement relié à la libération nationale. Il s'agissait donc d'un projet à inventer et à construire.

Plus positivement, les syndicats parlaient de socialisation des moyens de production, non pas dans le sens de la collectivisation soviétique, mais dans la perspective d'un équilibre entre deux modes: l'étatisation et l'autogestion. Plus précisément, dans le premier cas, on prônait la cogestion «syndicalo-ouvrière» avec l'État d'institutions de financement, telles que la Caisse de dépôt et la Société générale de financement, d'entreprises comme Hydro-Québec et des établissements de services. Selon le deuxième mode, on entendait développer l'autogestion dans les entreprises de production, mais aussi dans le secteur de la consommation, par le biais de coopératives notamment.

C'est la CSN qui a poussé le plus loin l'articulation de son discours autour de l'idée de l'autogestion et du socialisme autogestionnaire. Elle a expérimenté des projets concrets dans le secteur de la consommation d'abord, avec les coops d'alimentation, dans la foulée du «deuxième front⁵»; elle a ensuite encouragé la création de coopératives de travail au cours des années 1980⁶. Mais ce sont

sans doute des syndicats de la FTQ qui ont soutenu les projets les mieux connus et les plus chargés de sens, avec l'expérience de Tricofil de St-Jérôme et celle de la coopérative de Tembec au Témiscamingue. Pendant ce temps, les syndicats de la CEQ et ceux du secteur public des deux autres centrales se butaient à l'intransigeance étatique dans les négociations et à sa gestion technocratique dans leur travail. La cogestion dans ce secteur se résumait à bien peu, en dépit de certaines clauses prévoyant la participation des salariés à la gestion des établissements, règles qui étaient couramment détournées par nombre de directions autoritaires.

En fait, le projet syndical de socialisme démocratique était construit sur un certain nombre de paradoxes. D'une part, les syndicats comptaient sur l'apport de l'État

Se cacherait-il, sous une apparente retraite syndicale, des possibilités insoupçonnées de transformation des rapports sociaux?

à la démocratisation économique et sociale, sans doute en relation avec les acquis de la modernisation de la Révolution tranquille des années 1960. D'autre part, ils dénonçaient ses connivences avec le grand capital et sa soumission aux forces étrangères, tout en s'opposant à lui comme employeur et appareil bureaucratique.

Sur un autre plan, les syndicats pouvaient tenir un discours radical contre la propriété et la gestion capitalistes des entreprises, et en faveur de leur autogestion ouvrière. Par ailleurs, ils n'avaient pas les moyens politiques de changer la structure capitaliste de l'économie ou ne se les donnaient pas. En effet, ils refusaient, non sans raison, de s'associer à un parti politique et n'arrivaient pas à susciter la création, en dehors d'eux, d'un parti porteur de leur projet socialiste. De plus, les syndicats étaient tiraillés entre la priorité à accorder soit à l'indépendance du Québec, soit à l'avancement du socialisme.

Enfin, le mouvement syndical était traversé par des visions sociales différentes

qui suscitaient de longs débats autour de ces questions et paradoxes. On peut trouver des éléments d'explications à ces tiraillements dans les divergences idéologiques, mais ces tensions se comprennent encore mieux si nous les situons dans le contexte de crise des années 1970 et 1980.

Dans un contexte de crise

Un élément central de cette crise réside dans l'éclatement du compromis social à la base du fordisme qui s'était implanté dans les pays industrialisés, à partir de la Seconde Guerre mondiale. En bref, le fordisme tenait à la reconnaissance des syndicats par le patronat et à la négociation des salaires et d'un certain nombre de conditions de travail. De leur côté, les syndicats concédaient au patronat l'exclusivité de la gestion et de l'organisation du travail. Il faut aussi noter que l'État a joué un rôle important dans la mise en marche de ce compromis et dans sa reproduction, tant par sa législation du travail que par ses programmes de supplément de revenus pour soutenir l'accès à la consommation. Or, en dépit des avantages de la négociation salariale régulière qui donnait aux ouvriers accès à la consommation, ces derniers se mirent, à la fin des années 1960, à boycotter de différentes façons l'organisation taylorienne du travail qui leur était imposée et qui les limitait à un rôle d'exécution dans le travail. Cette action ouvrière incontrôlée allait entraîner une chute importante du taux de productivité et, avec d'autres facteurs, une crise économique durable.

Le type de syndicalisme qui s'est développé sous le fordisme comporte certaines caractéristiques qu'il convient de souligner. Les syndicats se sont organisés dans de grands ensembles industriels, modelés par la chaîne de montage, et se sont mis à regrouper, à l'intérieur

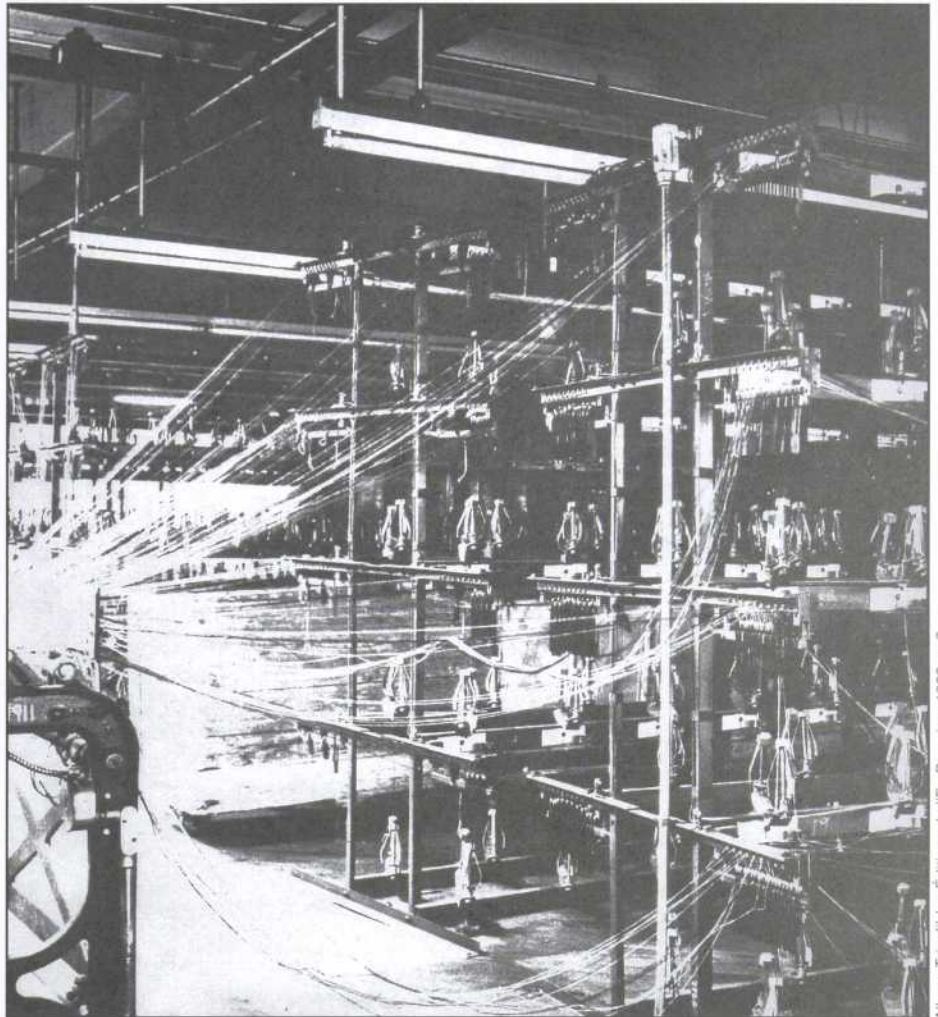
2. Cette expression, quelque peu ambiguë, comme si le syndicalisme d'affaires ne pouvait pas être combatif, s'est répandue au Québec (cf. Jean-Marc Pottier, *Le syndicalisme de combat*, Montréal, Albert-St-Martin 1977) plutôt que celle de «syndicalisme de classe» utilisée en France.
3. FTQ, *L'État, rouage de notre exploitation*, Montréal, FTQ, 1971, CSN, *Ne comptons que sur nos propres moyens*, Montréal, CSN, 1971 et CEQ, *L'École au service de la classe dominante*, Montréal, CEQ, 1972.
4. Il est entendu ici que le discours ne se li-

d'un même syndicat, les salariés aux tâches différenciées et aux qualifications souvent inégales. On vit ainsi se développer le syndicalisme industriel et de masse, rendant possible une pratique de syndicalisme de classe qui ne se limitait pas aux ouvriers de métier, mais incluait aussi les manoeuvres et les employés de bureau et de services. En même temps, les syndicats ont mis au point, dans le cadre du fordisme, toute une pratique de négociation, centrée sur la compensation salariale et les intérêts de leurs membres⁷.

Dans un cas comme dans l'autre, la pratique syndicale était étroitement modelée par le fordisme. Ainsi, malgré le radicalisme déployé de part et d'autre, les syndicats finissaient, tout en dénonçant, par s'accommoder de l'exclusion des salariés de la gestion et de l'organisation de leur travail, telle que concédée dans le compromis de l'après-guerre. En bout de ligne, ils acceptaient le cadre des négociations et, par définition même, une certaine coopération et des compromis, quelle que soit la virulence des dénonciations de l'exploitation des capitalistes.

Le radicalisme déployé au cours des années 1970 répondait, en partie aussi, à la stratégie patronale d'abaisser les coûts du travail par la « désindexation » des salaires au coût de la vie, l'utilisation du travail précaire et les demandes de gel des salaires. Dans un deuxième temps, les patrons cherchèrent à contourner la désaffection ouvrière par l'utilisation des nouvelles technologies d'abord. Certains d'entre eux visaient aussi le « réintéressement » au travail par différentes expérimentations de participation. Ainsi, la révolte ouvrière trouvait un écho non seulement dans les dénonciations syndicales, mais aussi dans les stratégies patronales. Le fordisme, quoique sans être remplacé par un nouveau compromis social, était remis en cause de part et d'autre.

La contestation du fordisme ne touche pas que l'organisation du travail. Elle vise aussi le type de consommation qui y est



Les syndicats ont articulé leur discours autour de l'idée de l'autogestion et du socialisme autogestionnaire. Les projets de Tricofil et de Tembec sont des exemples chargés de sens.

Album Tricofil, les Éditions de l'Ex-Pression, 1982, p. 8

accolé, c'est-à-dire la consommation de masse, indifférenciée, souvent insidieusement imposée par la publicité et la mode. La population réclame de plus en plus la qualité des produits et services et elle critique le gaspillage inhérent au modèle de développement fordiste. La sensibilité à la protection de l'environnement s'étend de plus en plus. Sur un autre plan, en dépit des attentes qu'il a pu susciter, le fordisme n'a pas enrayer toutes les inégalités et exclusions, et sa crise les a même accentuées pour certains groupes comme les femmes, les jeunes et retraités, les minorités. L'État-providence, souvent accusé d'avoir nourri la dépendance, est lui-même entré en crise, submergé par ses obligations face à une pauvreté grandissante.

Nous avons donc affaire à de nouveaux enjeux autour desquels se développent de nouvelles solidarités et s'organisent de nouveaux groupes de lutte. Ainsi, le mouvement ouvrier et son mouvement syndical ne sont plus les seuls à porter la contestation. Ils ne peuvent

même guère prétendre au leadership des luttes sociales qui désormais débordent largement les lieux du travail et de la production. De nouveaux mouvements, comme le mouvement écologique, le mouvement des femmes et le mouvement populaire avec ses corporations de développement économique communautaire investissent eux aussi les lieux du travail, aux côtés du mouvement syndical.

Il n'y a pas de doute, les syndicats doivent s'impliquer dans la recherche d'une alternative au fordisme. Dans la perspective de l'après-fordisme, quelle alternative progressiste pourraient-ils proposer ?

Vers une nouvelle «gauche» syndicale

Les syndicats québécois semblent bien s'être engagés dans la recherche d'alternatives au fordisme. Ils ont d'abord

mite pas à l'idéologie, mais qu'il constitue, parmi d'autres, une pratique syndicale, une pratique éminemment politique.

5. Le deuxième front de lutte concerne l'exploitation dans la consommation, tandis que le premier vise celle du milieu de la production ou du travail.
6. Avec l'appui du Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi créé par la CSN.
7. Ce qui correspond en gros au syndicalisme d'affaires qui avait déjà cours avant le fordisme.

progressivement assumé la contestation ouvrière de l'organisation taylorienne du travail. La FTQ, timidement au début comme objectif adjacent⁸ de son Fonds de solidarité, puis très largement avec son colloque sur l'organisation du travail de février dernier. La CSN en a fait en quelque sorte le centre de son programme d'action, avec ses congrès de 1990 et 1992. La CEQ a placé cette question au cœur des débats de son dernier congrès, en 1992. La FIIQ s'y concentre actuellement, tout comme un certain nombre de syndicats indépendants. La CSD avait elle-même opté assez tôt pour la coopération dans les rapports de travail, ce qui lui avait attiré maintes accusations de collaboration.

On oublie trop facilement le potentiel de transformation sociale que comporte l'implication des salariés et des syndicats dans l'organisation du travail, dans la gestion des entreprises et des établissements et même dans l'orientation de la production. Cette action prend comme cible le cœur même de la domination du travail telle que vécue dans le fordisme. Si l'exploitation (économique) avait diminué, grâce au jeu de la négociation collective, la domination (politique) s'était institutionnalisée par cette exclusion de l'organisation du travail d'abord, puis sur le plan de la consommation, dans le cas de l'orientation des services dispensés par l'État, entre autres.

Vu de cet angle, le rapport de propriété perd de son impact et surtout il n'est plus considéré comme le lieu de règlement de tous les autres rapports sociaux. En effet, on a vu que l'abolition historique de la propriété privée des moyens de production n'avait pas écarté la domination du travail et l'exclusion politique, comme en font foi tant l'expérience des pays de l'Est⁹ que celle de sociétés d'État dans des pays capitalistes. Dans les années 1970, les syndicats se tournaient du côté de l'étatisation et d'un type d'autogestion qui supposait, à toutes fins utiles, la disparition de la propriété capitaliste. Depuis les années 1980, ils capitalisent eux-mêmes (Fonds de solidarité à la FTQ, Bâtirente à la CSN). Ceux-ci sont même prêts à discuter de projets de privatisation de sociétés d'État (Sidbec-Dosco¹⁰) et à se tourner moins vers ce même État pour des solutions au chômage (Forum pour l'emploi).

Ce n'est donc plus le statut de la propriété juridique qui importe, mais la participation à la gestion du travail et à l'orientation de la production et des services. Celle-ci semble pouvoir s'exercer sous différentes formes organisationnelles: coopératives, entreprises privées ou étatiques, organisations de type communautaire, etc. Il ne peut plus y avoir de

modèle uniforme. La négociation centralisée et le syndicalisme de masse semblent périmés.

Le projet de participation à la gestion comporte des risques, dont celui de verser dans la collaboration ou le néo-corporatisme, que certains pointent du doigt. Aussi les syndicats associent-ils leur projet actuel à la coopération ou concertation « conflictuelle », pour le distinguer de la concertation collaborative et du tripartisme. Mais la déviation la plus importante de cette entreprise consisterait à laisser

Ce n'est donc plus le statut de la propriété juridique qui importe, mais la participation à la gestion du travail et à l'orientation de la production et des services. Celle-ci semble pouvoir s'exercer sous différentes formes organisationnelles: coopératives, entreprises privées ou étatiques, organisations de type communautaire, etc.

une partie de la population en marge ou carrément exclue de cette participation, dans des emplois de second et même de troisième ordres ou encore dans le non-emploi. Ce processus est déjà bien enclenché. On ne peut guère imaginer d'autres pistes de solutions que le partage du travail par une réduction généralisée du temps du travail¹¹. Une telle solution dépasse la solidarité économique. Il s'agit aussi de défendre l'inclusion politique de toute la population, du partage de la participation. Ce défi est considérable pour les syndicats qui devront négocier non seulement avec les employeurs et l'État, mais aussi à l'intérieur d'eux-mêmes et avec les non-syndiqués.

Ce dernier défi nous indique encore plus clairement que toute alternative progressiste au fordisme ne pourra pas être portée par le mouvement syndical seul. Depuis les années 1970, les syndicats québécois se sont appliqués à intégrer progressivement dans leur pratique les revendications de certains autres mouve-

ments sociaux comme celui des femmes, le mouvement nationaliste et, jusqu'à un certain point, celui des jeunes. C'est sans doute avec le mouvement écologique que les ponts semblent le plus difficile à construire. Enfin, l'internationalisation des marchés et les traités de libre-échange devraient amener les syndicats à consolider leurs rapports avec le mouvement syndical international et les organismes tiers-mondistes.

Nos sociétés industriellement avancées n'arriveront pas à de nouveaux compromis sociaux valables sans l'implication de ces nouveaux mouvements avec le mouvement ouvrier et syndical. C'est là que commence véritablement la « concertation ». De plus, cette recherche d'un nouvel arrangement dans les rapports sociaux suppose non pas la disparition de l'État-providence, mais sa transformation en une version beaucoup plus communautaire¹², qui inclurait la participation de la population et qui remplacerait sa tangente bureaucratique. Il va sans dire qu'une telle alternative ne pourrait pas émerger sous des gouvernements à tendance néo-libérale, qui n'ont aucune oreille pour la participation des salariés dans l'organisation de leur travail dans les services.

Cette nouvelle version de projet social en train de s'articuler progressivement dans le milieu syndical et aussi dans les autres mouvements sociaux suppose tout un programme de luttes, mais aussi d'alliances entre acteurs progressistes et de réflexion pour sortir des référents fordistes. Pouvons-nous encore parler de projet socialiste? Sans doute pas, si nous continuons de définir le socialisme comme l'abolition de la propriété privée des moyens de production et leur socialisation. Mais si le socialisme devait signifier le recul et la disparition de la domination dans les rapports sociaux, alors là, nous serions en marche vers lui, dans toute sa dimension utopique. Mais le concept de socialisme a quelque chose de tabou. On n'en parle guère actuellement dans les milieux syndicaux et on n'a pas encore trouvé de concept de remplacement. ■

8. L'objectif premier du Fonds reste la protection et la création d'emplois.
9. À ce sujet, voir le livre de Robert Linhart, *Lénine, les paysans, Taylor*, Paris, Seuil, 1976.
10. Robert Dutrisac, « Tout est prêt pour la privatisation de Sidbec », *Le Devoir*, 16 juillet 1993.
11. Cf. le dossier sur le travail dans *Relations*, no 590, mai 1993.
12. Cf. Alain Lipietz qui parle de « communauté-providence » dans *Choisir l'audace. Une alternative pour le XXI^e siècle*, Paris, La Découverte.

Nouvelles tendances sur la scène municipale:

L'ANCRAGE LOCAL

par Louise Quesnel¹



Paul Hamel

Les centres villes, la trame urbaine, la composition sociale et le tissu urbain n'ont rien à voir avec l'espace de l'après-guerre. Ces nouveaux défis exigent de la part des auteurs un « ancrage local ».

à l'heure où presque tout est expliqué par la récession, par la restructuration économique ou par les retards de la reprise, l'omniprésence de l'analyse économique laisse croire qu'il n'y a plus de place pour une argumentation à base plus socio-politique. Il n'est pas nécessaire de démontrer longuement que les conjonctures économiques font sentir leurs effets partout, y compris dans la vie privée des gens et dans la sphère publique. Notre propos est donc de rétablir la pertinence de la dynamique socio-politique pour arriver à saisir de façon plus complète la réalité locale actuelle.

Le point de départ de cette analyse se trouve dans les caractéristiques mêmes du nouveau modèle économique. Des tendances surgissent de l'ère postindustrielle qui ne sont pas sans affecter les villes moins centrales, de sorte que le mouvement touche l'ensemble des villes de moyenne et grande échelle. La mobilité du capital, l'ouverture des marchés, la transformation de la base économique des villes, le développement rapide des services, l'importance accrue des institutions bancaires sont autant de manifesta-

tions de la restructuration économique. Parmi les différentes interprétations théoriques de ces phénomènes, nous nous arrêtons sur celle qui opte pour la considération simultanée des facteurs économiques externes et des dynamiques socio-politiques locales.

Malgré la globalisation

Au cours des dernières décennies, les villes ont été l'objet d'une restructuration spatiale draconienne. Les centres-villes, la trame urbaine elle-même, la composition sociale et le tissu urbain, tels que nous les observons maintenant, n'ont rien à voir avec l'espace de l'après-guerre. Nous savons aussi combien ces changements ont provoqué la mobilisation sociale, ont fait émerger des mouvements de citoyens dont les expériences ont été très variées.

Les investisseurs, qui ont réussi dans bien des cas à remodeler l'espace urbain selon leurs besoins, doivent faire face aux conséquences de la restructuration urbaine. Quelles sont-elles? D'un côté, les espaces centraux sont plus chers, notamment suite à la spéculation foncière. Les entreprises assument donc des coûts très élevés pour loger leurs bureaux et pour communiquer avec leurs parte-

naires internationaux. Le capital, très mobile pour la production, est ainsi devenu moins mobile à cause du coût des investissements immobiliers et des infrastructures de communication. Du coup, il devient vulnérable devant les revendications des citoyens, et il ressent l'impact des pressions des groupes de résidents sur les dirigeants politiques locaux. Ainsi prend forme un effet de « localisation » du capital, qui ne peut ignorer les conditions de son environnement immédiat (Savitch, 1990, p. 170). Autres conditions locales importantes, les impacts sur la population active: sous-emploi, chômage, instabilité sont autant de réalités qui se manifestent très durement dans les milieux urbains (Goldsmith et Blakely, 1992, p. 60-69). Selon cette théorie, il n'est pas possible d'affirmer que les investisseurs s'installent indifféremment à Tokyo ou à Montréal.

Ils doivent désormais connaître la dynamique locale. Le développement propre à une ville est, par conséquent, le produit de ce paradoxe de l'internationalisation qui échappe au contrôle local, et de la « localisation » dont les dirigeants politiques locaux sont les principaux artisans. Ces nouveaux défis sont loin d'être faciles. Ils exigent de la part des acteurs un « ancrage local », seule garantie de la stabilité de leur légitimité comme dirigeants politiques (Joye et al., 1990).

Outre la prise en compte du cadre institutionnel propre à chaque ville, l'an-

1. Mme Louise Quesnel enseigne au département de sciences politiques de l'Université Laval. Son texte s'appuie sur une recherche portant sur les villes canadiennes, réalisée grâce à une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

crag local implique une connaissance de la dynamique sociale et une pénétration des différents réseaux où agissent les forces politiques. Ces dernières ont été considérées pendant longtemps comme frein au développement, puisqu'une partie très active d'entre elles s'opposaient à la restructuration urbaine. Aujourd'hui, le discours a changé, et l'idéologie du partenariat propose non seulement l'ancrage mais aussi la solidarité. Être ensemble pour mieux faire face à la compétition entre villes et entre régions, être ensemble pour renforcer une position locale lors des négociations avec les gouvernements supérieurs. Bref, de toutes parts les pressions à la solidarité s'exercent, en même temps que les problèmes locaux appellent des solutions qui sont loin de faire l'unanimité.

Les forces politiques locales

Dans un tel contexte, quelle est la contribution des partis politiques à ce processus d'intégration sociale et de mise en place d'un régime d'inclusion des différents intérêts plutôt que d'un régime d'exclusion dont on voit bien les effets éventuels sur le climat social et sur la qualité de vie urbaine?

Les grandes villes du Québec, dont Montréal et Québec, ont vu apparaître les partis-mouvements; mi-partis, mi-mouvements, ces forces politiques locales ont misé sur la mobilisation de leurs membres pour véhiculer un programme qui se voulait progressiste. Comme un mouvement, ils ont voulu être le reflet des projets communautaires, animés par des membres actifs et nombreux. En se constituant comme opposition à d'autres partis plus conservateurs, le RCM et le RPQ ont montré que la présence de forces politiques locales diverses favorise une confrontation souhaitable d'options qui peut être porteuse de changement dans les politiques municipales. À Québec, l'abandon du méga-projet de la Grande-Place au profit d'un projet plus modeste et plus approprié au centre-ville, est un exemple qui illustre bien cette possibilité. De leur côté, les Montréalais et les Montréalaises se souviennent du projet McGill-College qui aurait eu un impact dévastateur sur l'un des plus beaux points de vue de la ville. Le retrait du projet a sonné le glas de l'administration Drapeau et a donné raison aux nombreux groupes qui s'y sont opposés.

Depuis que les forces politiques loca-

les se sont structurées au Québec, il y a une quinzaine d'années, avec la formation des partis politiques et avec la mise en place d'un système qui reconnaît le bien-fondé de l'opposition, une transformation radicale de la politique locale s'est opérée, l'éloignant du consensus traditionnel à la faveur d'un débat plus ouvert et plus démocratique.

Ce modèle, qui nous est maintenant familier, étonne à l'extérieur du Québec. Encore aujourd'hui, l'idée d'une opposition au sein du conseil municipal provoque la surprise dans plusieurs villes canadiennes où les élus, pourtant identifiés à des courants politiques différents, considèrent être tous partie du gouvernement local. Ce qui n'empêche pas certains d'entre eux de s'opposer à certaines mesures soumises au Conseil municipal. Dans ces cas cependant, la composition des coalitions est variable et l'opposition ne se produit qu'à la suite d'efforts pour en arriver à un consensus. Ceci est bien

Le développement propre à une ville est le produit de ce paradoxe de l'internationalisation qui échappe au contrôle local, et de la «localisation» dont les dirigeants politiques locaux sont les principaux artisans.

différent du régime montréalais ou québécois, où l'opposition – comme il se doit dans un régime parlementaire – exerce constamment son rôle de chien de garde.

La présence de partis politiques formant un système partisan de type quasi parlementaire² a favorisé la clarification des choix politiques, puisque les différents partis ont, avec le temps, façonné un programme et une plate-forme politiques qui ont pu être utilisés à l'occasion pour évaluer leur efficacité à la gouverner politique et aussi leur fidélité à l'égard de leurs valeurs et de leurs projets de société. Alors qu'il était assez facile de s'appuyer sur ces énoncés pour se définir une ligne d'action comme partis d'opposition, les partis-mouvements ont connu plus de difficultés à réaliser cette conciliation lorsqu'ils ont pris le pouvoir et sont devenus partis de gouvernement. Cette situation peut s'expliquer de deux façons.

Pour obtenir une victoire électorale,

les partis-mouvements ont dû élargir leur base et réduire la distance idéologique qui les séparait du milieu des affaires. Ce faisant, ils se sont prêtés au jeu d'apprivoisement réciproque que les circonstances imposaient, et ont affiché sur certaines questions, comme celle du développement économique, des positions moins radicales. Ce mouvement vers le centre droit n'a évidemment pas quitté les partis, au lendemain de leur victoire électorale, de sorte que leurs positions comme partis de gouvernement ont dû refléter ce déplacement stratégique et idéologique. Ils ont dû, à certaines occasions, acquiescer aux demandes des promoteurs, se montrer moins exigeants à propos des normes environnementales, raccourcir un processus de consultation publique ou même prendre une décision qui allait contre les demandes d'un comité de résidents. À chaque fois, les critiques ont été véhémentes de la part des militants et des militantes.

En deuxième lieu, les représentants du parti installés au bureau du maire, aux postes du comité exécutif et occupant la majorité des sièges au conseil municipal, semblent détenir tous les moyens de se manifester comme parti de gouvernement. Pourtant, certaines de leurs décisions et de leurs politiques ne sont pas en conformité avec les engagements électoraux ou avec certains principes sur lesquels ils s'appuyaient fortement lorsqu'ils occupaient les banquettes de l'Opposition. Tout en étant constamment actifs, ils n'arrivent pas tout à fait à réaliser à la satisfaction de tous et de toutes les projets mis de l'avant en période électorale ou soutenus dans leur programme. Que s'est-il donc passé? Le passage au pouvoir de la majorité législative impose-t-il des contraintes telles que les objectifs et les lignes directrices du parti disparaissent?

À ces questions, les dirigeants répondront que cela n'est pas le cas et que le parti au gouvernement demeure fidèle à ses canons fondamentaux. D'autres, même au nombre des élus des partis-mouvements, diront qu'ils regrettent le temps où ils se trouvaient dans l'Opposition, époque où l'articulation de leurs points de vue progressistes touchait bien la cible. D'autres enfin, les plus radicaux, ont quitté le parti pour remplir leur rôle de représentants, comme élus sans affilia-

2. Il subsiste une différence importante puisque le maire est encore élu directement alors qu'en régime parlementaire il devrait être élu à la fois comme chef du parti majoritaire et comme représentant d'une circonscription électorale.

tion partisane officielle («indépendants») ou dans une autre formation politique. Quelle que soit l'alternative retenue, il est évident que la prise du pouvoir par un parti-mouvement entraîne des frustrations et des déceptions pour certains, en même temps qu'elle apporte une grande satisfaction à d'autres.

Comment comprendre que la confrontation à la réalité quotidienne du pouvoir, dans une grande ville, génère des réactions opposées parmi les représentants d'un même parti? La réponse est à la fois d'ordre institutionnel et politique. Le pouvoir exécutif est fortement appuyé sur le travail des hauts fonctionnaires et de la fonction publique municipale. Dans plusieurs cas, les individus qui forment le premier groupe ont été recrutés par les représentants du parti au pouvoir, créant ainsi des liens de confiance et de solidarité au niveau le plus élevé de l'appareil gouvernemental municipal. Il se trouve aussi que le processus d'élaboration des politiques prend davantage racine dans cet appareil administratif que dans le programme ou la plate-forme du parti au pouvoir. Pour certains élus locaux, cette réalité inacceptable les pousse à rompre avec le parti dont les représentants élus soutiennent une telle pratique. D'autres, le réalisme politique dictant la stratégie du possible, se montrent plus conciliants et vont même jusqu'à soutenir la position administrative devant le membership local de leur parti.

Des difficultés importantes

Malgré la présence de partis-mouvements, créés et organisés pour favoriser l'ancrage local des dirigeants politiques, l'enracinement dans les valeurs locales et la prise en considération des points de vue communautaires demeurent très complexes. Les difficultés d'en arriver à des consensus sont directement proportionnelles à la diversité de la composition sociale qui caractérise les grandes villes, et à la précarité des ressources dont les gouvernements municipaux disposent. Si le consensus et, partant, la solidarité autour d'une stratégie locale de développement sont impossibles, d'autres modèles peuvent être considérés. Parmi ceux-ci, nous retenons particulièrement celui qui accepte la pluralité et les différences d'opinion, sans exclusion (Young, 1990, p. 238). Il faut bien voir que ce modèle ne doit pas servir d'alibi pour tolérer les inégalités sociales, et que



Ville de Québec/Service des communications

L'enracinement dans les valeurs locales et la prise en considération des points de vue communautaires demeurent très complexes.

l'équilibre à établir entre l'équité et la différence n'est pas facile à atteindre.

Les valeurs liées à la communauté et au sentiment d'appartenance à son milieu comme à son terroir ont fait long feu. Elles ont même débouché récemment sur une logique d'exclusion et de protection très poussée du cadre de vie. Le communautarisme devenu réflexe du «pas dans ma cour» peut signifier aujourd'hui l'opposition à la construction de logements multiples, l'objection à la densification du tissu urbain, le blocage de projets d'ouverture de maisons d'accueil, etc. (Filion, 1992, p. 169-183). Le passage du communautarisme au protectionnisme communautaire pourrait détourner de ses objectifs l'effort d'ancrage local. Tout en favorisant les pratiques de consultation référendaire au niveau local, nous savons maintenant que ces mécanismes peuvent s'avérer être des instruments de résistance au changement, résistance qui ne va pas toujours dans le sens des besoins et des intérêts des moins nantis.

Les pratiques de consultation populaire (incluant les élections, les référendums et la tenue d'audiences publiques), n'en demeurent pas moins des instruments privilégiés de la démocratie locale. Elles exigent cependant la présence active de forces politiques locales variées et nombreuses, comités de citoyens, groupes d'intérêts, partis politiques, pour supporter les débats nécessaires et assurer la pluralité des points de vue.

Les partis-mouvements comme le RCM et le RPQ ont amorcé un virage important qui a été suivi par plusieurs

autres partis municipaux. Ce virage insiste sur la prise en compte du milieu local avec sa diversité et sa complexité. Les prochaines élections municipales offrent l'occasion de faire le bilan des réalisations des gouvernements locaux et des partis au pouvoir. Il est alors essentiel de se rappeler les deux grands domaines d'intervention, soit celui du développement économique et celui du développement social. Un débat socio-politique ouvert sera garant de la qualité de cet exercice essentiel dans une société démocratique. Pour être mené à terme, ce débat bénéficiera grandement de la contribution soutenue des groupes communautaires et du mouvement associatif.

Références:

- Filion, Pierre, «Government Levels, Neighborhood Influence and Urban Policy» dans Henri Lustiger-Thaler (Éd.) *Political Arrangements*, Montréal, Black Rose Books, 1992, p. 169-183.
- Goldsmith, William W.; Edward J. Blakeley, *Separate Societies: Poverty and Inequality in U.S. Cities*, Philadelphia, Temple University Press, 1992.
- Joye, Dominique, et al., *La question locale, un éternel sujet d'avant-garde?*, Lausanne, Institut de recherche sur l'environnement construit, 1990.
- Savitch, H.V., «Postindustrialism with a Difference: Global Capitalism in World-Class Cities», dans John R. Logan, Todd Swanstrom (Éd.), *Beyond the City Limits*, Philadelphia, Temple University Press, 1990, p. 150-175.
- Young, Iris Marion, *Justice and the Politics of Difference*, Princeton, Princeton University Press, 1990, particulièrement p. 226-256.

en bref

Un rapport qui avait pour objectif d'examiner le phénomène de **l'enfance maltraitée et négligée** est maintenant publié. Ce document produit par l'Institut Vanier de la famille mesure l'ampleur du problème et des répercussions des mauvais traitements sur les enfants. En plus de traiter de la difficulté à définir les mauvais traitements, il propose certaines décisions, analyse les causes profondes et brosse un tableau de la programmation en matière de prévention. Enfin, ce rapport fournit un sommaire de 46 programmes de prévention de l'enfance maltraitée et négligée offerts actuellement au Canada. Le document «Programmes de prévention de l'enfance maltraitée et négligée» (136 pages) est maintenant en vente à 12\$ (tous frais compris) auprès de l'Institut Vanier de la famille, 120 Holland, suite 300, Ottawa, Canada K1Y 0X6, tél.: (613) 722-4007, fax: (613) 729-5249.

Une date à retenir désormais à notre agenda: le 17 octobre. En effet, les Nations unies ont proclamé que le 17 octobre sera à l'avenir **journee internationale pour l'élimination de la pauvreté**. Un comité québécois vient de se constituer afin de promouvoir cette journée internationale. Il est formé de personnes représentant des organismes populaires, religieux, syndicaux et de défense des droits de la personne. Afin que cette journée soit vécue, avant tout, comme appartenant aux personnes vivant dans la pauvreté, mais avec le soutien de tous, le comité fait un appel aux organismes québécois pour que des actions soient entreprises dans toutes les régions du Québec. Le comité entend diffuser du matériel d'information. Un événement symbolique, à portée nationale pour le Québec, sera organisé par le comité. Pour plus d'informations: Comité québécois du 17 octobre, 6747 rue Drolet, Montréal H2S 2T1.

Le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ) annonce la publication de son **Cadre de référence pour un projet de société**. Ce document est un outil important contenant des balises d'un projet de société qui reflète les valeurs et principes du mouvement d'éducation populaire, ainsi que sa volonté de changement social, politique et économique. Un résumé des principes du Cadre de référence est égale-

ment disponible sur l'endos du calendrier annuel du MÉPACQ. Le MÉPACQ est un regroupement national de douze Tables régionales d'éducation populaire autonome. Ces Tables régionales regroupent au-delà de 450 organismes populaires et communautaires ayant en commun des pratiques d'éducation populaire autonome. Le document et le calendrier sont disponibles à votre Table régionale locale, ou directement au MÉPACQ, 124-3575 boul. St-Laurent, Montréal H2X 2T7.

Comment orienter notre action syndicale pour atteindre un objectif de plus grande harmonie interculturelle dans nos milieux de travail et dans la société québécoise? C'est à cette question que tente de répondre la brochure publiée par la FTQ et qui s'intitule: **Les Relations interculturelles et l'action syndicale**. Cette initiative confirme une fois de plus le souci de la FTQ en ce qui concerne la situation des travailleurs et travailleuses immigrés au Québec. Cet outil qui s'adresse à tous les membres de la FTQ, quelle que soit leur origine ethnique ou raciale, veut susciter une réflexion collective afin de bâtir cette solidarité qui est à la base de l'action syndicale et qui est aussi indispensable à l'élaboration de notre projet de société québécoise. Vous pouvez vous procurer ce document à la FTQ, 545, boul. Crémazie est, 17e étage, Montréal H2M 2V1, tél.: (514) 383-8000.

La décision en conscience d'offrir **un refuge de dernier ressort** à des personnes qui risquent des dangers certains si le gouvernement canadien décide de les déporter, s'inscrit dans la grande tradition biblique des sanctuaires comme une mesure de conscience face à l'injustice. C'est dans cet esprit que la Commission des Affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques de l'Ontario a appuyé la récente décision de quelques travailleurs auprès des réfugiés, de renouer avec cette pratique séculaire pour leur assurer aide et protection. La dignité profonde et sacrée de la personne, quelle que soit son origine, exige une telle option de solidarité humaine avec ces personnes en détresse. L'accueil de nos communautés pour ces réfugiés est un signe d'espérance et un pas de plus dans la construction de la fraternité et de la paix.

Une année internationale des autochtones SOUS LE SIGNE DE LA MOROSITÉ

par René Boudreault



L'Autobus de la paix 1993

Les intérêts à court terme des politiciens
ne risquent-ils pas de ralentir le progrès de la cause autochtone?

La plus grande vertu politique est de ne pas perdre le sens des ensembles.

(Emmanuel Mounier, « Suite française », *Esprit*, déc. 1944)

mounier ne pouvait pas mieux prophétiser en souhaitant qu'on applique cette vertu politique aux affaires de l'État. Quant à nous, il nous semble qu'il faut l'appliquer aux affaires politiques canadiennes actuelles. Il est connu que les politiciens ont la mémoire courte et il est bien tentant pour eux de jouer les amnésiques dans le contexte d'une élection fédérale qui, à prime abord, semble peu concerner les autochtones. On peut déjà prévoir que le débat de cette élection sera plutôt axé sur la crise des finances publiques, la globalisation des marchés, la relance de l'économie et la création d'emploi.

Qu'on le veuille ou non, les intérêts à court terme des politiciens pour « rentabiliser » leur élection ont donc préséance sur la problématique d'ensemble de la société canadienne et sur les enjeux qui concernent les autochtones, même si ces derniers ont occupé une place politique majeure en 1992. Seule une crise importante pourrait réveiller le loup autochtone endormi près des officines de politiciens, qui prennent soin de le contourner à pas feutrés...

L'analyse des programmes des partis politiques fédéraux nous permet d'entrevoir peu de signes encourageants quant à la

volonté réelle de donner aux autochtones accès à l'espace politique, économique et culturel qui leur revient. Le « momentum » de 1992 n'y est plus et les analystes les plus perspicaces de la scène politique ne voient pas poindre à l'horizon les conditions qui pourraient permettre de le recréer.

Conservateurs ou libéraux au pouvoir seront bonnet blanc et blanc bonnet, même comme gouvernement minoritaire. Il y a fort à parier que, pour l'essentiel, les grandes politiques actuelles en matière autochtone demeureront telles quelles, du moins jusqu'à la fin des travaux de la Commission royale sur les peuples autochtones qui doit faire rapport en 1994. Pour l'électorat canadien et pour les politiciens, qu'y aurait-il de rentable à remettre ce dossier sur la sellette ?

Quelques raisons d'espérer...

Une lueur d'espoir brille plutôt du côté de la Commission royale sur les peuples autochtones. Celle-ci a effectué trois tournées d'audiences publiques et tenu quelques tables rondes sur des sujets particuliers. La Commission s'efforce, dans une quatrième série d'audiences publiques débutant cet automne, de rencontrer plus d'organisations non autochtones, afin de vérifier le réalisme de ses éventuelles recommandations. À la lecture des réflexions et des comptes rendus publiés à ce jour, on sait qu'elle

aborde de façon globale ou «holistique» la réalité autochtone au Canada; elle proposera une restructuration majeure de la relation entre Canadiens et autochtones, autant dans les rapports entre individus que dans ceux des collectivités et des institutions. Cette réforme sera basée sur le principe de l'autodétermination, de l'autosuffisance et de la guérison sociale.

Les espoirs suscités à Charlottetown quant au droit inhérent et à l'autonomie gouvernementale des autochtones reposent maintenant presque essentiellement sur les travaux de cette commission. Malgré l'échec du référendum de 1992, le besoin de

L'analyse des programmes des partis politiques fédéraux nous permet d'entrevoir peu de signes encourageants quant à la volonté réelle de donner aux autochtones accès à l'espace politique, économique et culturel qui leur revient.

redéfinition des rapports de dominants à dominés, qui président actuellement aux relations entre les institutions publiques canadiennes et les peuples autochtones, est un acquis. Suite à une volonté politique avertie, on pourrait arriver à des accords de responsabilisation des milieux autochtones qui soient négociés de bonne foi, dans une perspective d'équité; ces accords pourraient fort bien remplacer l'actuel charabia constitutionnel, difficile à incarner et qui risque avant tout de servir de pitance aux parasites juridiques.

Par-delà le vide des programmes politiques des partis fédéraux sur ces questions, on pourrait quand même espérer un sursaut de préoccupation d'une Kim Campbell, qui a déjà occupé le poste de ministre adjointe aux Affaires indiennes, ou d'un Jean Chrétien, paradoxalement toujours très populaire auprès des



Chuck Mitchell/Carnapresse

La Commission royale sur les peuples autochtones suscite quelques espoirs en vue d'améliorer la relation entre Canadiens et autochtones.

autochtones et ce, malgré le rejet de son livre blanc ministériel de 1969.

Le Bloc Québécois cadre son programme dans une perspective radicalement différente des autres partis fédéraux, en raison de son credo souverainiste. Comme le parti québécois, ses déclarations d'intention sur l'avenir des peuples autochtones sont sympathiques, mais cet avenir ne lui semble pensable qu'après que les intérêts québécois auront été servis.

Plus intéressante encore, dans le contexte d'un débat qui, jusqu'à maintenant, a malheureusement été trop juridique et politique, est la démarche du Forum paritaire. Ce groupe de travail réunit depuis plus d'un an, autour d'une même table, des acteurs des sociétés québécoise et autochtone. Il n'est pas exagéré de penser qu'il permettra d'identifier certains paramètres d'un projet de société qui cherche à inclure et à rendre convergents les espoirs de développement des Québécois et des autochtones. Une Semaine autochtone doit avoir lieu cet automne, suivie de la publication d'un manifeste. Ces initiatives sont de nature à favoriser une évolution de nos relations mutuelles. De plus, les efforts consentis afin de multiplier les lieux de communication entre autochtones et non-autochtones vivant dans un Québec souverain ou toujours rattaché à la fédération canadienne donneront certes des résultats en temps opportun.

Sur la scène internationale

La discussion sur la question autochtone d'ici est aussi influencée par l'évolution du débat plus large qui se tient sur la scène internationale, par exemple dans le Groupe de travail de l'ONU sur les populations autochtones. Ont également des répercussions les travaux de la Commission de l'ONU sur le développement et la culture, présidée par l'ex-secrétaire général de l'organisation, Xavier Perez de Cuellar; cette commission se préoccupe particulièrement de la protection et de l'apport des cultures locales, dont les cultures autochtones, au développement des peuples.

Le 18 décembre 1990, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution consacrant l'année 1993 Année internationale des peuples autochtones du monde. L'objectif avoué de cet événement est de renforcer la coopération internationale dans la recherche de solutions aux problèmes que rencontrent les communautés autochtones dans la sphère des droits humains, de l'environnement, du développement, de l'éducation et de la santé. Cette opération doit aussi prendre en compte les travaux du Groupe de travail sur les populations autochtones quant à une charte internationale sur les droits des autochtones. Peu de projets concrets ont vu le jour sous les auspices de cette année spéciale qui, de façon symptomatique, intéresse moins les États que les 500 ans de «découverte» du Nouveau-Monde par l'Europe.

Notre analyse nous laisse à penser que les droits généraux des peuples autochtones du Québec et du Canada pourront connaître quelques progrès, à moyen et long terme, grâce aux espoirs que suscitent les travaux de la Commission royale sur les peuples autochtones et certains groupes de travail d'envergure internationale. Par contre, notre lecture du débat politique canadien actuel nous amène à conclure à une certaine morosité, voire même à un désintéressement pour cette question, à court terme, même si nous sommes en plein dans l'Année internationale des peuples autochtones.

Ce ne serait pas la première fois qu'une année internationale n'aurait servi qu'à satisfaire certaines consciences, sans progrès réel de la cause... ■

Quel sort ce rapport connaîtra-t-il?

RISQUER L'AVENIR

par Clément Farly¹



L'Église de Montréal

Le rôle premier d'une communauté ecclésiale est de favoriser la croissance spirituelle de ses membres. Et de les aider à faire la rencontre de Jésus et du Dieu de Jésus.

Parfois il faut attendre qu'une situation se détériore gravement avant de se décider à la regarder en face et à envisager les changements nécessaires. C'est le cas des paroisses. Il y a déjà plusieurs années que des chrétiens et des pasteurs constatent qu'elles sont en sérieuse difficulté et disent l'urgence d'une révision en profondeur. L'initiative prise en 1989 par l'Assemblée des évêques du Québec (AÉQ) de lancer une recherche sur les communautés chrétiennes locales a donc été accueillie comme une bonne nouvelle, du moins par ceux qui pensent qu'elles ont encore un rôle significatif à jouer dans notre milieu.

L'originalité de cette recherche est de porter sur les « communautés chrétiennes locales », sur l'unité ecclésiale de base. Il est surprenant que ce qui est, ou du moins a été, le lieu d'insertion de la majorité des chrétiens et des chrétiennes n'ait pas fait l'objet de plus de recherches antérieurement. Vatican II accorde peu de place à la paroisse. Au Québec, la Commission Dumont y

consacre explicitement sept pages².

L'AÉQ a donc voulu mener une vaste recherche participative et y associer l'ensemble des communautés chrétiennes des diocèses du Québec³. Pour ce faire, on a entrepris deux démarches parallèles et complémentaires: 1) une prise de parole qui, par le biais de formules variées (audiences, sessions, interviews, bilans, etc.), voulait permettre au plus grand nombre de personnes de se faire entendre. Ce premier volet était remis à l'initiative des diocèses. 2) Une recherche-action qui voulait rejoindre un nombre limité de communautés. De fait, trente-six paroisses et deux communautés de quartier ont accepté de répondre au questionnaire; aucune communauté de base n'a pu le faire; cette absence est regrettable. Ce sont surtout les interviews de ce deuxième volet qui ont servi de base pour rédiger *Risquer l'Avenir. Bilan d'enquête et prospectives*⁴.

Cet ouvrage a été étudié lors du congrès provincial tenu en octobre 1992. Les six cents congressistes ont largement endossé les enjeux qui y sont présentés, mais en apportant des nuances, des corrections et des déplacements d'accents: ils ont entériné la grande orientation du rapport qui accorde la priorité à l'éducation de la foi centrée sur les adultes; ils ont remonté en deuxième place l'engagement social, qu'ils voient comme un élément constitutif de la foi; ils ont placé en troisième lieu la construction du tissu communautaire dans l'Église. *Risquer l'avenir* proposait des enjeux et des politiques en termes vigoureux et incisifs. Le congrès a plusieurs fois arrondi les angles. Ainsi, il a retraduit en termes positifs certaines propositions que le rapport exprimait par des formules négatives: par exemple, pour ce qui a trait à l'ac-

1. Prêtre du diocèse de St-Jean, l'auteur est responsable diocésain de la promotion des petits groupes de partage de foi et des petites communautés chrétiennes. Il travaille aussi en paroisse.
2. *L'Église du Québec: un héritage, un projet*, Fides, 1971, p. 260-267.
3. Notons qu'on a donné comme titre à ce projet: «recherche sur les communautés chrétiennes locales» et non «recherche sur les paroisses». C'est un détail, mais qui montre qu'en lançant cette réflexion, on n'a voulu ni préjuger du résultat ni privilégier une structure particulière, mais laisser les avenues ouvertes.
4. Fides, 1992.

cès aux sacrements, à la priorité à accorder aux adultes plutôt qu'aux enfants ainsi qu'aux petits groupes plutôt qu'aux grands rassemblements. Volonté d'ouverture? Désir d'inclure plutôt que d'exclure? Refus de trancher?

Une recherche qui est loin d'être achevée

Quel sort ce rapport connaîtra-t-il? Sera-t-il, comme d'autres études, rapidement rangé sur les tablettes? Ce serait dommage, car le travail de réflexion est loin d'être terminé. Il reste bien des questions à clarifier. Il faudra aller au fond des choses en écoutant toutes les voix, y compris celles des «distants» et des «non-pratiquants», omission qu'on a reprochée à *Risquer l'avenir*.

Il faudra aussi éviter de tourner la page trop tôt devant les questions difficiles ou de jeter du lest trop rapidement parce qu'il y a des résistances. Le rapport propose des coups de barre vigoureux, qui dérangeront des habitudes; cela ne signifie pas qu'ils ne sont pas justifiés. Prenons le temps nécessaire pour en évaluer la pertinence. Il est important aussi de traduire en pra-

«Promouvoir l'éducation de la foi et l'engagement social dans les milieux de vie en privilégiant l'éclosion de groupes restreints et de petites communautés, comme lieux de prise de parole, de vie communautaire et d'expérience de foi en lien avec la communauté locale ou diocésaine».

tiques concrètes les voies d'avenir, qui ne sont qu'esquissées dans le rapport. Il y a là un champ de travail considérable à poursuivre.

Les évêques sont revenus sur le sujet lors de leur réunion de mars 1993 et ont publié un message où ils disent leur désir que ce rapport ait des suites. Ils suggèrent une orientation commune pour appuyer les initiatives locales: «Promouvoir l'éducation de la foi et l'engagement social dans les milieux de vie en privilégiant l'éclosion de groupes restreints et de petites communautés, comme lieux de prise de parole, de vie communautaire et d'expérience de foi en lien avec la communauté locale ou diocésaine». La brièveté de l'orientation a pu surprendre. Elle se comprend bien si on se rappelle qu'elle ramasse les enjeux retenus comme prioritaires par le congrès. Dans sa brièveté, elle a l'avantage de bien fixer la cible.

Il est important que les communautés chrétiennes s'approprient la recherche et la continuent. C'est déjà commencé dans plusieurs diocèses. À Montréal, une quarantaine de paroisses ont pris l'initiative de se concerter pour étudier le rapport; l'an prochain, elles tiendront un congrès interparoissial. Le diocèse de Gatineau-Hull a un projet réparti en trois étapes sur trois ans: prise de conscience et prise de parole; choix de priorités, plani-

fication pastorale. La prise de conscience et de parole se fera dans des petits groupes de partage; puis des forums régionaux serviront de lieux de synthèses et de prospectives. Il y aura sûrement d'autres initiatives ailleurs. Il serait intéressant qu'elles soient connues et que l'information circule.

Des communautés de foi

Risquer l'avenir suggère comme premier enjeu celui de la foi: «Réussir à faire grandir, chez les baptisés pratiquants adultes, une foi personnelle, vivante et critique, qui en fasse des disciples de Jésus». Ce choix n'est pas insignifiant. C'est un virage important qui est proposé: dans le modèle de l'Église-nation où nous avons vécu au Québec (*Risquer l'avenir*, p. 103-104), beaucoup sont devenus membres de l'Église plus par tradition ou par attachement que par choix personnel et sans vivre la conversion de foi. Le premier enjeu vise précisément à leur donner cette opportunité de vivre la conversion théologique (et pas seulement morale). C'est dire que le rôle premier d'une communauté ecclésiale est de favoriser la croissance spirituelle de ses membres et de les aider à faire la rencontre de Jésus et du Dieu de Jésus. Cet enjeu a été entériné par les congressistes, avec des précisions et des nuances: «L'éducation de la foi des adultes doit se faire à partir du vécu des gens, dans et par la communauté et en favorisant la prise de parole de chacun⁵».

Cet enjeu a aussi rencontré des résistances. Certains ont tiqué sur la cible visée: les baptisés pratiquants adultes; ils y voient un danger d'élitisme ou d'intransigeance vis-à-vis des distants. D'autres sont perplexes devant la proposition d'investir désormais prioritairement du côté des adultes, et non plus du côté des enfants. En particulier, des agents ou agentes qui ont investi généreusement au service des jeunes en pastorale scolaire ou en initiation chrétienne ont été heurtés par la formulation abrupte: «Abandonner la politique visant prioritairement les enfants.»

En fait, ce qui est proposé, ce n'est pas de négliger les enfants, mais de rééquilibrer les investissements en accordant plus d'attention aux adultes. Ceux-ci ont besoin d'une nourriture d'adultes. Ils ont besoin d'être équipés pour faire face à leurs responsabilités d'adultes: vie sexuelle, vie conjugale, vie familiale; responsabilités au travail, dans la société, en politique, face à leurs jeunes; quête du sens de la vie. Ils doivent pouvoir aborder toutes les questions importantes sans qu'aucune ne soit exclue a priori. Pour parvenir à «une foi personnelle, vivante et critique», un adulte a aussi besoin de faire le tri dans son héritage. C'est une étape nécessaire pour arriver à la maturité; c'est une tâche pour adultes qui n'est pas à la portée des enfants, et pour laquelle les adultes ont le droit d'être aidés par leur communauté.

D'ailleurs, les jeunes ne seront pas perdants avec ce rééquilibrage. Le meilleur service qu'on puisse rendre aux jeunes, et aux distants, c'est d'établir la ligne de flottaison des communautés chrétiennes au niveau de la foi des adultes, et non de celle des enfants. Est-il utopique de penser que l'initiation chrétienne des jeunes sera davantage possible dans de telles communautés de foi qu'elle ne l'est maintenant?

La priorité donnée à l'éducation de la foi des adultes croyants

5. Politique 1.2. Les politiques citées dans cet article sont tirées de *L'avenir des communautés chrétiennes. Rapport du congrès provincial tenu à Montréal en octobre 1992*, Fides, 1993, p. 55-62.

«pratiquants» ne signifie pas automatiquement le repliement de la communauté sur elle-même. La communauté doit aussi rester ouverte aux adultes en recherche spirituelle et trouver la façon de les aider tout en respectant la liberté de leur cheminement (enjeu no 4). Pour cela, il faut accepter la diversité des cheminements spirituels et des modalités d'appartenance à l'Église: il y a place pour le sympathisant, le catéchumène, le néophyte, et aussi pour le «pratiquant» qui sent le besoin de prendre de la distance par rapport à sa communauté. La façon de faire place à cette diversité reste largement à inventer. Des communautés de croyants vigoureux ont plus de chance d'y parvenir que des communautés anémiques. Comme le dit Marcel Légaut, la médiocrité des communautés chrétiennes est une des causes de la désertion des plus spirituels⁶. Si les adultes croyants prennent leur place dans la communauté, celle-ci pourra être accueillante aux enfants et de quelque utilité aux personnes en recherche.

Des communautés engagées pour la justice

Les paroisses ont eu un impact considérable sur la vie du milieu: écoles, terrains de jeux, caisses populaires, coopératives, etc. De nos jours, plusieurs paroisses donnent l'impression de s'être repliées sur leur vie interne et d'avoir renoncé à exercer un impact significatif dans leur milieu.

Le congrès a voulu marquer l'importance de cet enjeu en le plaçant au deuxième rang des enjeux, immédiatement après celui sur la foi et en liant les deux: l'engagement social fait partie de la vie chrétienne. Le congrès a voulu aussi contrer toute volonté de repli ou d'isolement en disant l'importance de «faire découvrir aux communautés chrétiennes qu'elles ont à établir un rapport de solidarité avec le monde...» (politique 3.4).

Dans le domaine social, on constate un écart inquiétant entre les prises de position audacieuses de nos évêques et la pratique concrète des paroisses. Cet écart est significatif du travail long et tenace qui sera requis pour rencontrer cet enjeu social. Il faudra une bonne pédagogie, des outils adaptés et un soutien de la part des paroisses et des diocèses; il faudra former les membres des communautés et leur «donner des outils pour lire la réalité sociale, pour interpréter cette réalité à la lumière de l'Évangile, et pour y intervenir en conséquence» (politique 3.2). Là-dessus, on peut heureusement se référer à plusieurs expériences fructueuses. Dans les années 70, CHANTIERS a eu un impact dans l'ensemble de la province. Plus récemment, plusieurs diocèses ont eu des programmes de sensibilisation: «Avec ceux qui souffrent» dans St-Hyacinthe; «Une Église en mission avec les démunis» dans Chicoutimi; «Gerbes de vie» dans Rimouski; «Prendre parti pour un monde juste», qui était le thème de la troisième étape du Renouveau dans St-Jean-Longueuil.

Une caractéristique de ces opérations était de susciter la formation de nombreux petits groupes et de leur fournir de bons instruments. Ces rencontres ont parfois des résultats bien concrets. Un exemple parmi d'autres: à St-Jean, un petit groupe de partage a pris conscience qu'il y avait dans leur ville des gens qui ne mangeaient pas à leur faim: ils ont trouvé un local qu'ils ont appelé la Maison du pain où sont servis des repas gratuits. On

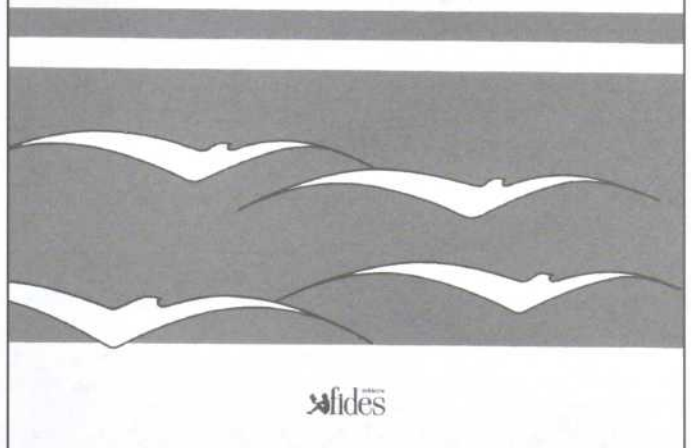
6. *Croire à l'Église*, p. 17-18.

7. *L'Église canadienne*, 1er avril 1993, p. 135-142.

COMITÉ DE RECHERCHE
DE L'ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES DU QUÉBEC
SUR LES COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES LOCALES

RISQUER L'AVENIR

*Bilan d'enquête
et prospectives*



Ce rapport propose des coups de barre vigoureux,
qui dérangeront des habitudes:
cela ne signifie pas qu'ils ne sont pas justifiés.

trouve exprimé ce lien nécessaire entre la foi, l'engagement social et la communauté dans le rapport qu'un comité présidé par M. Jean-Guy Bissonnette a préparé pour l'AÉQ. Dans ce texte intitulé *La médiation communautaire dans l'éducation de la foi*, la communauté est présentée à la fois comme lieu de fraternité et de solidarité avec les plus pauvres, comme lieu de recherche et de l'expérience de Dieu, et comme lieu d'annonce de la Parole et de soutien à son intégration⁷.

Pour des communautés vraiment «communautaires»

À la question «Faut-il encore des structures?», le Rapport Dumont répondait: oui, «le peuple de Dieu a besoin d'un minimum de structuration». Il concluait qu'à côté d'autres types de rassemblements, la paroisse gardait son actualité, mais à la condition qu'elle connaisse une double ouverture: ouverture à des structures territoriales plus vastes, et ouverture à des solidarités plus profondes. Cette deuxième ouverture, il la voyait se réaliser

surtout par le pluralisme: une pluralité des communautés et de modes d'appartenance (p. 265-266).

Risquer l'avenir propose une piste pour réaliser cette ouverture à des solidarités plus profondes: «Décider, au sein des communautés locales, de s'engager dans un processus de création de communautés restreintes... Accepter de voir la paroisse traditionnelle se transformer progressivement en une communion de communautés restreintes...» (p. 138).

Le rapport n'élabore pas sur la façon concrète de réaliser cet objectif. Un travail considérable de réflexion et de mise en place sera exigé pour cette transition. Tout le monde connaît les communautés ecclésiales de base du Brésil. Moins connu est l'effort semblable dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie. Quand on se réfère à ces expériences, on objecte qu'il s'agit de pays du tiers monde et de communautés en milieux pauvres et donc que leur situation est trop différente de la nôtre pour nous servir de référence.

On trouve maintenant des réalisations plus près de nous. Le projet de renouveau de la paroisse NIP (Nouvelle Image de la Paroisse) est en cours de réalisation dans quelques paroisses du Québec. Aux États-Unis, sont apparues trois approches différentes soutenues par autant de réseaux. «National Alliance of Parishes Restructuring into Communities» regroupe les paroisses s'inspirant d'un livre de Arthur R. Baranowski⁸. «North American Forum for Small Christian Communities» regroupe une quarantaine de diocèses qui ont vécu Renew. Il y a un troisième réseau appelé «Buena Vista». Ces trois organismes ont tenu cet été une session commune à St. Paul, Minnesota, sous le titre: «Small Christian Communities. Creating a Church for the 21st Century». En somme, une cinquantaine de diocèses du Canada et des États-Unis sont engagés dans cette direction.

À Montréal, des communautés ecclésiales de base sont nées dans la paroisse St-Vincent-de-Paul, en milieu populaire, à partir des rencontres de cuisine de l'initiation sacramentelle; d'autres paroisses de la région s'inspirent de cette expérience et préparent ensemble un instrument d'animation. À la suite de son synode, le diocèse de Victoria vient de s'engager à développer les communautés de foi; pour soutenir leur mise en place, il fait appel au «Jesuit Basic Church Community Project». Cet organisme publie un bulletin intitulé *Basic Church Community Newsletter*. Il y a donc quelque chose qui est en train de naître dans l'Église, ici et ailleurs. D'où l'importance de raconter les tentatives et les recherches et de faire circuler l'information.

À côté des petites communautés, le message de l'AÉQ de mars 1993 souhaite aussi l'éclosion de nombreux groupes restreints qui aident la croissance dans la foi et l'engagement: groupes de partage de foi, groupes bibliques, groupes de prière, communautés cursillistes, mouvements, etc. On commence aussi à avoir une certaine variété d'instruments pour les petits groupes de partage: un *Guide des petits groupes de partage* (Fides, 1993), des démarches pour les rencontres: les feuillets *Notre vie à la lumière des Évangiles du dimanche* (diocèse de St-Jean-Longueuil), *Assemblées de cuisine* (OCQ et «Vie liturgique»), *Gerbes de vie* (Rimouski), *Christophe* (Sherbrooke), *Communauté Justice Solidarité* (paroisse St-Vincent-de-Paul, Montréal), etc.

Mutation de l'Église et conversion personnelle

Mutation de l'Église et conversion personnelle, est le titre d'un ouvrage de Marcel Légaut, prophète courageux du XXe siècle. Il inspirera ma conclusion. Pour que les communautés soient en mesure de remplir leur mission, il faudra plus que quelques ajustements mineurs: une véritable mutation est nécessaire. Cette perspective a de quoi troubler même les plus intrépides. On ne pourra opérer la mutation sans faire de vagues, sans bousculer des habitudes, sans inquiéter les timorés. Et pour réaliser cette mutation, il ne suffira pas de quelques corrections cosmétiques. Seule la conversion personnelle des membres des communautés la rendra possible. Seuls des chrétiens à la foi très solide auront le cœur et le courage d'entrer dans les mutations nécessaires pour que l'Église puisse remplir son rôle dans l'époque exigeante qu'est la nôtre. D'où la pertinence du septième enjeu signalé dans *Risquer l'avenir*: celui de la vie spirituelle en temps de crise. ■

8. *Creating Small Faith Communities. A Plan for Restructuring the Parish and Renewing Catholic Life*, St. Anthony Messenger Press, 1988. Cet ouvrage a été traduit en français pour le diocèse de St-Boniface.

LES SOIRÉES RELATIONS SUR CASSETTES VIDÉOS

Quelques sujets disponibles (on peut demander la liste complète):

- Femmes et pauvreté (18-11-91) • Portrait du catholicisme québécois (16-12-91) • Pour comprendre les religions autochtones (20-01-92) • Les décrocheurs scolaires (17-02-92) • Bilan de la coopération internationale québécoise (16-03-92) • Alfred Dubuc: «L'impasse constitutionnelle sous l'éclairage de l'histoire» (27-04-92) • Étienne LeRoy: «Les droits humains et le développement» (14-09-92) • Paul Valadier: «Questions du monde moderne à l'Église» (28-09-92) • Relancer Montréal, autrement (19-10-92) • Santo Domingo, nouvelle chance pour l'Évangile? (23-11-92) • L'ingérence, de quel droit? (18-01-93) • Quel avenir pour les 20-30 ans? (15-02-93) • Les États-Unis de Bill Clinton (15-03-93) • La religion: sa place à l'école? (19-04-93) • Achiel Peelman: «Le Christ est-il amérindien?» (17-05-93)

Achat: 25,00\$ par cassette. Location (10 jours): 7,00\$ par cassette. Ces prix incluent la TPS, la TVQ et les frais d'expédition. Chèques ou mandats-poste à l'ordre du Centre justice et foi. Bien préciser le sujet et le format de la cassette (VHS ou Beta). S'adresser à Pauline Roy-Servant.

Centre justice et foi, 25 Jarry ouest, Montréal H2P 1S6 Tél.: (514) 387-2541

lectures

Louise Mélançon: *L'avortement dans une société pluraliste*

Guy Scarpetta: *La suite lyrique*

William Shea: *La révolution galiléenne*

François Ricard: *La génération lyrique*

Jean Declos: *Greffes d'organes et solidarité*

L'avortement dans une société pluraliste

Sauf les cas où on veut simplement choisir le sexe de l'enfant ou utiliser les tissus du fœtus pour des raisons médicales, l'avortement est toujours un geste violent, révélateur d'une situation tragique. La plupart du temps, l'avortement est décidé après échec de la contraception. Et ne pas oublier que les exigences du partenaire sont responsables d'un bon nombre de cas. Les motifs sont nombreux; les conséquences également.

Sur le plan juridique et politique, l'histoire est plutôt brève: au Canada, les premiers adoucissements de la loi sont de 1969. Avec les années 70, arrivent les grands champions pro-vie (Joe Borowski) et pro-choix (Morgentaler), poussant la question jusqu'en Cour suprême en 1988. Au Québec, toutes et tous se rappellent du procès Daigle-Tremblay. De cette pé-

riode sortent deux camps (pro-vie, pro-choix) généralement plus nuancés que ce que présentent les affiches et les médias.

Louise Mélançon veut ici renouveler la question et la réponse, en partant d'une éthique de la procréation. Elle définit d'abord l'éthique comme un concept plus vaste que celui de morale, cette dernière étant application historique de l'éthique; et le droit comme imposant de l'extérieur des conduites au citoyen; les chartes des droits, en particulier, rapprochent le droit de l'éthique, en mettant au premier plan des valeurs.

La transmission de la vie constitue depuis très longtemps une sorte de contrat moral entre l'individu et l'humanité. Une solidarité essentielle, mais liée à la justice et à la vérité. Et qui est maintenant modifiée par la maîtrise technologique de la fécondité et de la vie, modifiée aussi par le «mouvement des femmes», qui fait accéder celles-ci à une liberté qu'elles avaient déjà dans d'autres domaines et qu'elles appliquent à la reproduction, à la parenta-

lité masculine et féminine, à la coresponsabilité des deux. L'auteure explore ensuite les théories sur la qualité humaine de l'embryon, et opte pour une voie médiane (celle du conseil consultatif national de l'éthique en France) où on rencontre une ontologie progressive, notion difficile à cerner rigoureusement mais qui s'avère éclairante et cohérente. Tout comme les notions abordées ensuite d'éthique de la responsabilité et de la sollicitude, dont on trouvera de bonnes bases chez Ricoeur et chez Hans Jonas. Un progrès philosophique remarquable, si on relit les éthiques (morales!) classiques, pré-chrétiennes et chrétiennes, souvent simplistes, rigides, et toujours masculines!

L'avortement est maintenant relu dans ce contexte clarifié. D'abord sur le plan historique (p. 89-91 est une partie plus faible). Il est regrettable qu'une coquille nous présente Saint Thomas d'Aquin au XVIII^e siècle! Et n'y a-t-il pas contradiction entre la situation privilégiée des pauvres auprès de Dieu et l'élimination de très

pauvres par des humains, avec l'approbation de Dieu (p. 115). Le texte de Dolto n'ajoute rien, au contraire (note 57), ni la correction pastorale en fin de recherche (p. 143).

L'auteure cherche ensuite «une évaluation morale concrète, nuancée et ouverte», de l'interruption de grossesse (p. 120). Essentiellement, on revient à l'ontologie progressive (p. 123), vue du côté de la mère d'abord, et donc à l'établissement progressif possible d'une relation humaine, en pratique à partir de la 8e semaine (p. 127) et même probablement de la 12e semaine (p. 128).

Plus tard que ce premier trimestre, il y a plus forte probabilité de tuer une personne potentielle (p. 125). Par ailleurs, tous les avortements du premier trimestre ne sont pas moralement neutres avant la 12e semaine: il faut ajouter d'autres conditions (rupture du couple, santé de la mère, pauvreté grave, violence sociale ou personnelle, grave déficience physique ou psychique détectée) et des cas où même un avortement plus tardif peut être considéré.

On doit reconnaître que certaines démarches sont trop sommaires, à la fin du livre: avortement comme moindre mal (p. 136-137), décision morale limitée à la femme seule, sans la moindre allusion au rôle d'un homme (pourtant jusqu'ici indispensable) dans la grossesse (p. 137-140) (l'homme apparaît soudain à la p. 148!). On trouvera enfin une très bonne conclusion, des statistiques éclairantes, un peu de bibliographie (où des contributions allemandes importantes manquent entièrement). Au total, un livre solide, bien fait pour l'enseignement et la réflexion. ■

Julien Harvey

La suite lyrique

ne pas lire, de grâce, le «Prélude» de ce livre: le patron vous croira malade, et il aura un peu raison. Vous serez au lit, lisant... Tout ceci est musique: les personnages (musiciens, chanteurs, compositeurs, interprètes, chefs d'orchestre, cantatrices); le décor: Vienne, Salzbourg, et puis le cœur même du livre, cette «Suite Lyrique» d'Alban Berg que le protagoniste, Kurt Lewenstein, recopie, annoté, étudie, répète, comme l'ultime parchemin d'une époque totalement révolue («toute l'histoire de la musique prend fin avec Richard Strauss», avance-t-il audacieusement un jour).

Et puis l'essentiel: l'écriture. J'ai pen-

sé une horreur: du Proust que nous n'aurions pas peur de lire... Sans oublier l'organisation même du roman, bâti comme une oeuvre musicale, et dont les titres de chapitre reprennent l'appellation des mouvements de la «Suite Lyrique» de Berg: *Allegretto gioiale*, *Andante amoroso*, etc.

Donc Kurt, musicien, musicologue, chef d'orchestre et célibataire endurci jusqu'à ce qu'une artiste américaine un jour...

J'hésite à parler de l'histoire – comme si j'allais ternir le miroir d'une buée inopportune.

Disons que le lecteur y trouvera un mélange de réflexions fines sur nos différences continentales (Europe-Amérique), des passions dévorantes, des aller-retour narratifs quadrillant la Provence, New York et l'Allemagne, de longues réflexions sur les imbrications de la musique et de nos vies privées, un véritable cours (mais fort bien vulgarisé) sur la musique moderne depuis Webern, Berg, Schönberg et Mahler, le début et la fin de plusieurs avant-gardes picturales aux États-Unis, un procès cinglant de l'Autriche comme pays foncièrement nazi (et qui n'est pas sans répercuter le texte d'une violence inouïe d'un Thomas Bernhard contre son Autriche natale dans *Extinction*), quelques scènes d'un érotisme vicieux, vindicatif et autodestructeur (comme lorsque le Juif Lewenstein s'offre une ex-nazie notoire, qui chantait dans les bars à pute de Hitler...) – et le dada de Scarpetta: via de nombreuses visites de chapelles, d'abbayes et de cathédrales allemandes, de fréquentes envolées sur la magnifique efflorescence du Baroque, hors de quoi il ne semble pas y avoir beaucoup de sens, du XVIIIe à nos jours...

Mais cela est terriblement intelligent. Et sensuel.

Mais cela est écrit dans une langue superbe, peut-être un peu consciente d'elle-même.

Mais cela devient peut-être un tantinet lassant vers la fin, car il faut bien que les trois destins de Kurt, Barbara et Mireille se joignent un jour sous le même parallèle, restituant des événements identiques; mais le héros, juif émancipé, fatiguera sans doute à la longue – émancipé, mais hanté jusqu'à la paranoïa par cette espèce de nazification de l'âme et des choses, quand vous vivez en Autriche. Mais l'on revient à la langue, assez belle pour s'accorder le droit de se lover en elle-même...

Un livre qui fait grand plaisir, et qu'on a envie de prêter, ou d'en répandre les rumeurs...

Guy Scarpetta, non, n'est pas seulement un parisianiste, ou un essayiste un

peu rébarbatif qui nous a déjà laissé deux ouvrages d'importance: *L'artifice* et *L'impureté*. Scarpetta, brillant comme deux Philippe Sollers, évite, lui, de nous exhiber les dents pourries d'un enfant gâté du système médiatique...

Il y a là un fond, une voix – et quelques belles heures en perspective... ■

Richard Dubois

La révolution galiléenne

Ce nom de Galilée reste tristement célèbre à cause de la condamnation romaine qu'il encourut, le 22 juin 1633, à l'âge de soixante-dix ans, pour «avoir soutenu et cru que le Soleil est le centre de l'univers et immobile, et que la Terre n'est pas le centre et n'est pas immobile» (p. 264).

L'ouvrage de William Shea ne s'attarde pas longuement sur cet épisode désastreux: «la science et la religion devaient toutes deux souffrir de cet affrontement, et ce qui aurait pu être un dialogue fécond se révéla une lutte cruelle» (p. 266). En fait, l'étude que consacre Shea à Galilée et l'Église ne constitue qu'une annexe de son livre et provient d'un article paru en 1987 alors que le corps principal du livre a paru en anglais en 1972.

L'essentiel du travail de Shea vise à proposer une compréhension contextuelle des travaux et du cheminement de Galilée. Au cœur d'un monde figé dans un aristotélisme d'école, Galilée représente une protestation cohérente, non pas d'abord pour la méthode expérimentale, mais pour la valeur rigoureuse du système mathématique et géométrique.

Shea illustre minutieusement que pour Galilée le meilleur argument de la rotation de la terre est le phénomène des marées: or cet argument est faux. Galilée s'est entêté à refuser d'intégrer des faits contraires à sa théorie parce que sa foi à son système mathématique prévaut sur le reste.

La «théorie avortée des marées est un cadavre dans le placard de la révolution scientifique. Exposée en plein jour, elle est très utile pour rappeler que la science galiléenne n'est pas tant un jeu expérimental qu'un défi platonicien. En ce sens, cette théorie mérite bien d'être célèbre» (p. 243).

Même vingt ans après sa parution en anglais, la publication en français du livre de William Shea *La révélation galiléenne* est un heureux événement. Sa lecture permet de comprendre, à partir d'un ac-

teur important, ce qui caractérise l'entrée dans la modernité. William Shea est professeur à l'Université McGill et co-directeur de la Chaire d'éthique en environnement. ■

André Beauchamp

La génération lyrique

On considérerait, il n'y a pas si longtemps, l'opposition prolétariat/bourgeoisie comme la ligne de fracture centrale autour de laquelle se déployait la société. Le balisage des frontières de ces catégories sociales devenant toutefois de plus en plus problématique, on a vu se multiplier depuis une vingtaine d'années les analyses proposant de nouveaux pôles conflictuels censés nourrir de façon centrale la dynamique sociale: mouvements sociaux les plus divers, clivages ethniques, «guerre des sexes», etc. Au Québec, plus particulièrement, les conflits de générations ont nourri les réflexions – le plus souvent sur un ton cynique – de nombreux jeunes confrontés à ceux qu'on nomme maintenant les *babyboomers*. Mais très peu d'analyses globales de la place occupée dans notre société par ces rejetons du lendemain de la seconde guerre mondiale avaient jusqu'ici été proposées. Avec *La génération lyrique*, de François Ricard, le débat est maintenant bien lancé.

Pour bien cerner l'esprit de la génération issue de la toute première vague du baby-boom, correspondant à la fin de la guerre et à l'immédiat après-guerre, Ricard situe son analyse dans le cadre plus large des transformations sociales marquant selon lui la victoire définitive de la modernité. S'inspirant largement des réflexions de Hannah Arendt et de Milan Kundera, il montre ainsi comment cette génération accompagne parfaitement le mouvement par lequel le monde contemporain entend rompre radicalement avec son passé, afin d'ériger une société totalement libérée des amarres de la tradition. Véritables «chargés de mission» du projet moderne, les premiers *babyboomers* entendent donc en porter à terme tous les aboutissants, par la force de leur nombre.

La cassure démographique résultant de la hausse subite de natalité observée à la fin de la guerre ne constitue en effet aux yeux de Ricard que le prélude à une interminable série de ruptures caractérisant un nouveau *modus vivendi*. À cet égard, et l'auteur y insiste, il faut prendre

en compte l'esprit dans lequel ont été conçus et élevés ces «enfants de la liberté» pour mesurer la radicalité des changements qu'ils inaugurent. Porteuse de l'espoir d'un nouveau monde, après les affres de la crise et de la guerre, cette génération est la première à profiter d'une nouvelle représentation de l'enfance, dont l'«univers», avec ses valeurs propres, inviolables, est maintenant reconnu. Cette émancipation fondatrice finira par auréoler la jeunesse d'un statut jusqu'alors inédit: grâce au poids du nombre, l'autorité basculera du côté de la jeunesse. Moment-charnière de ce renversement, la génération lyrique pourra jouir, par absence de contrainte, d'un pouvoir apparemment illimité sur le monde, érigeant du même coup un véritable mur pour les cohortes de jeunes qui la suivent.

Le lyrisme de cette génération tient donc dans l'ouverture radicale qu'elle prête au monde, ainsi assimilé à une infinité de possibilités que rien ne saurait contraindre. La remise en cause des «maîtres» dans le mouvement étudiant des années 60 s'avère à cet égard exemplaire. Et la reconnaissance, à la même époque, du monde étudiant comme «corps» spécifique de la société civile, avec ses droits et intérêts afférents, ne fait qu'illustrer le narcissisme collectif de cette génération, dont le repli sur soi en tant que groupe se traduit maintenant par une transformation de l'idée et de la réalité de l'État. À un État ayant pour rôle de tracer les contours d'un «monde commun» à habiter, sur la base d'une représentation abstraite, idéale du citoyen, succède en effet un État ayant pour tâche de faciliter l'atteinte du bonheur auquel chacun a droit. Le citoyen disparaît alors de l'espace public au profit des particuliers, avec leurs caractéristiques et intérêts propres: le maintien de l'identité de la génération lyrique comme «corps» passe ainsi par l'abandon de toute expression possible d'une volonté générale, par la dissolution de la sphère politique dans un enchevêtrement d'affaires privées.

Depuis cette optique, les idéologies lyriques, qui ont culminé dans les années 70 et au début des années 80 – qu'on songe aux innombrables variations sur le thème marxiste, aux discours sur le moi, inspirés par la vulgate freudienne et l'attrait d'un orientalisme à rabais, ou aux non moins nombreuses idéologies sur la culture et son statut –, ont simplement permis, selon Ricard, de libérer la voie pour les premiers *babyboomers*, qui héritaient ainsi d'une terre vierge qu'ils pouvaient meubler à leur guise. Dans une société cultivant le fétichisme de la jeunesse – une jeunesse à laquelle les membres de la génération lyrique refusent de renoncer –, l'idée même d'une certaine

permanence du monde devenait vide de sens ou, pire encore, «réactionnaire». Portée par cette vision de la «légèreté» du monde, on comprendra que la génération lyrique puisse difficilement s'effacer derrière les générations qui la suivent: en abandonnant ainsi leur jeunesse, c'est à tout ce qui a toujours défini leur être que ces hommes et ces femmes devraient alors renoncer.

En abordant l'analyse de la génération lyrique sous l'angle d'une transformation profonde de la dynamique sociale, Ricard réussit à peindre un portrait convaincant de la société contemporaine. Pourtant, cela même qui fait la force de l'analyse n'a pas manqué de susciter chez moi de nombreuses réserves. En revenant sans cesse sur l'importance du poids démographique de la génération lyrique pour expliquer la rupture profonde avec le passé qu'elle contribue puissamment à creuser, Ricard me paraît s'appuyer sur un déterminisme d'autant plus paradoxal qu'il résulterait selon lui d'un choix libre des adultes, à la fin de la guerre. L'accent mis sur cette question me paraît d'ailleurs loger sous l'enseigne du «problème» plus large du statut de cette rupture. Le recours à l'argument du «choc» démographique lui permet de faire un peu rapidement l'économie d'une réflexion plus approfondie sur le sens de la modernité et des transformations en cours. Si on accepte l'idée – qui me paraît fondée – que la modernité, plus qu'une simple rupture avec la tradition, est le monde «qui se sait et se veut le lieu d'une telle rupture», on ne peut situer le moment de rupture entre, disons, le «monde ancien» et la «modernité achevée», à une époque aussi récente. Après tout, le moment révolutionnaire, «symbole» de la modernité, se présente comme moment de rupture – assumée réflexivement du point de vue, universaliste, de la raison – avec la tradition.

Il nous paraît donc difficile de suivre Ricard quand il fait de la génération lyrique le porte-flambeau par excellence de la modernité. Cette génération illustre au contraire parfaitement l'épuisement de la logique moderne: à cet égard, l'enfermement narcissique des premiers *babyboomers* dans un corporatisme que décrit par ailleurs très bien Ricard nous semble marquer une discontinuité radicale avec la prétention universaliste ayant porté la modernité. *Ce distingo* ne constitue pas un pur débat académique: ce qui est en jeu ici, c'est en quelque sorte la responsabilité de cette génération dans la constitution du monde actuel. Une responsabilité que Ricard me semble exagérer. La logique actuelle de rupture avec la modernité plonge ses racines bien avant les années d'après-guerre: la génération lyrique se retrouvera simplement sur la crête

d'une vague qui la porte, comme nous tous d'ailleurs. Ce qui ne justifie absolument aucune complaisance à l'égard de ceux et celles – qu'ils soient ou non de la génération lyrique – qui se font les hérauts d'une « légèreté » du monde dont on voit tous les jours qu'elle pèse bien lourd sur les épaules de plus en plus de gens...

Jean Pichette

Greffes d'organes et solidarité

Jean Desclos: «les greffes d'organes font partie des merveilleuses conquêtes de notre progrès techno-scientifique.» Dès la quatrième page de couverture, l'auteur affirme nettement l'orientation générale de son ouvrage *Greffes d'organes et solidarité*: il ne s'agit pas d'un livre portant sur les enjeux éthiques (sociaux ou personnels) soulevés par les transplantations d'organes, mais bien d'un hommage au progrès médical et à ses artisans.

La moitié de l'ouvrage de 140 pages est strictement informative. Même s'il reconnaît que la situation évolue de façon accélérée, l'auteur décrit longuement les conditions et avantages des greffes des divers organes, passe en revue les «conquêtes, difficultés et limites» actuelles en matière de transplantations et présente l'organisation de ce type d'intervention au Québec. Après avoir offert quelques repères d'ordre juridique, il ne consacre que les 25 dernières pages aux «interpellations éthiques».

C'est peu – d'autant que les réflexions de l'auteur veulent davantage convaincre du bien-fondé du don d'organes qu'elles n'offrent de critères pour répondre aux questions éthiques posées par ces avancées de la médecine moderne. Certes, l'auteur mentionne quelques dérives pos-

sibles: discrimination dans le choix des personnes receveuses, inégalité d'accès aux traitements, mythe de l'immortalité, escalade des coûts, etc. Toutefois, on peut regretter que ces dangers, réels, ne soient qu'effleurés et soulignés à la hâte. Chacun d'eux pose de véritables problèmes éthiques et auraient largement mérité un meilleur traitement. On aurait aussi souhaité que l'auteur précise davantage sa position vis-à-vis la dimension volontaire des dons d'organes. On sait en effet que, même après avoir été suffisamment informées, de nombreuses personnes, pour des raisons personnelles ou religieuses, refusent de faire un tel don: faudrait-il les y contraindre?

À notre époque où l'ordre (ou le lobby) médical reste puissant, la vigilance s'impose. Et si l'appel à la solidarité est évidemment légitime, il ne peut masquer l'importance d'un véritable esprit critique devant les «miracles» de la médecine moderne. ■

Francine Tardif

Livres reçus

Parmi les livres reçus ces derniers mois, *Relations* vous signale les ouvrages suivants:

- Gilles Fortier, *Le vocabulaire des adolescents et des adolescentes du Québec*, Montréal, Logiques, 1993; 356 p.
- Gilbert Langlois, *Cuisses avec dos*, Montréal, VLB, 1993; 367 p.
- Serge Rousseau, *Monsieur Bob*, Montréal, Quinze, 1993; 309 p.
- Pierre Gobeil, *Dessins et cartes du territoire*, Montréal, L'Hexagone, 1993; 138 p.
- Jean-Alain Tremblay, *La grande chaille*, Montréal, Quinze, 1993; 345 p.
- Richard Cyr, *Ma sirène*, Montréal, L'Hexagone, 1993; 96 p.
- *World directory of academic re-*

search groups in science ethics (Science policy studies and documents, no 73), UNESCO, 7 place de Fontenoy, 75700 Paris, France, 1993; 168 p.

- Rémi Parent et Simon Dufour, *Les ministères*, Montréal, Paulines, 1993; 102 p.
- Michel Falise et Jérôme Régner, *Économie et foi*, Montréal, Paulines, 1993; 128 p.
- Naïm Kattan, *La Réconciliation à la rencontre de l'autre*, LaSalle, Hurtubise HMH, 1993; 122 p.
- Louise Warren, *Léonise Valois, femme de lettres*, Montréal, L'Hexagone, 1993; 314 p.
- Jacques Desautels, *Le quatrième Roi Mage. Une enquête à Venise*, Montréal, Quinze, 1993; 281 p.
- Roxanne, *L'inceste, un cauchemar pour qui?*, Pointe-Claire, Roussan, 1993; 127 p.
- Philip Knee, *Qui perd gagne. Essai sur Sartre*, Québec, PUL, 1993; 222 p.
- Michel Duquette et Diane Lamoureux, *Les idées politiques de Platon à Marx*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1993; 480 p.
- Coll. (sous la dir. de Ruedi Imbach et Maryse-Hélène Méléard, *Philosophes médiévaux des XIIIe et XIVe siècles*, Paris, 10/18, 1993; 409 p.
- Adm. Rég. Kativik (dép. de l'emploi et de la formation), *Scolarité, formation professionnelle et activité économique au Nunavik. Résultats d'une enquête menée au Nunavik au cours des mois de septembre et octobre 1991*, Kuujuaq, 1993; 107 p. (version anglaise en tête-bêche).
- Coll., *Lettre à mon écrivain*, Montréal, Lacombe, 1993; 109 p.
- Sylvain Trudel, *Zara ou la mer Noire*, Montréal, Quinze, 1993; 126 p.
- Luc Asselin, *Guerre. Nouvelles*, Montréal, L'Hexagone, 1993; 249 p.
- Nancy Guberman, Pierre Maheu et Chantal Maillé, *Travail et soins aux proches dépendants*, Montréal, Du remue-ménage, 1993; 195 p.
- Alain Beaulieu et Réal Ouellet (texte établi, présenté et annoté), *Champlain. Des Sauvages*, Montréal, Typo, 1993; 282 p. ■

références

Louise Mélançon, *L'avortement dans une société pluraliste*, Montréal/Paris, Paulines/Médiaspaul, 1993; 166 p.

Guy Scarpetta, *La suite*

lyrique, Paris, Grasset, 1992; 456 p.

William Shea, *La révolution galiléenne. De la lune au système du monde*, Paris, Seuil/

Science ouverte, 1992; 313 p.

François Ricard, *La génération lyrique. Essai sur la vie et l'oeuvre des premiers-nés du baby-*

boom, Montréal, Boréal, 1992; 285 p.

Jean Desclos, *Greffes d'organes et solidarité*, Montréal/Paris, Paulines/Médiaspaul, 1993; 142 p.

Se former
aujourd'hui...
... Pour risquer
l'avenir

Entre le ghetto et l'assimilation

**Un regard neuf,
un nouveau souffle :
la réflexion des femmes
sur le mystère chrétien**

B.118 | Du 26 au 29 octobre
Mardi et jeudi: 9h à 11h50; 13h30 à 15h20
Mercredi et vendredi: 9h à 11h50
Marie GRATTON BOUCHER

**L'adolescent et la foi :
une alliance impossible?**

A.716 | Les 4 et 5 novembre
Le 4: 9h à 11h50; 13h30 à 16h30 et
18h30 à 21h30
Le 5: 9h à 11h50; 13h30 à 16h30
Claude LAGARDE

**Pour des communautés
davantage «chrésiennes»**

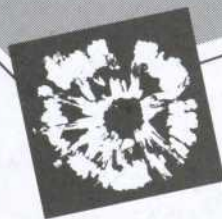
D.425 | 5 lundis soir :
Du 8 novembre au 13 décembre
(sauf le 15 novembre)
De 18h30 à 21h20
Mark GIBSON

Apprendre à dire sa foi

A.709 | 3 lundis
Le 29 novembre, les 6 et 13 décembre
De 9h à 11h50; 13h30 à 15h20
Paul-André GIGUÈRE

**Foi, bonheur et
sens de la vie. Relire
aujourd'hui les Béatitudes**

B.822 | Les 3, 4, 10 et 11 décembre
Les 3 et 10: 18h30 à 20h50
Les 4 et 11: 9h à 11h50; 13h30 à 15h20
Michel GOURGUES



INSTITUT DE PASTORALE

2715 • Chemin de la Côte Sainte-Catherine
Montréal (Québec) • H3T 1B6

1 crédit / session

Inscription : 10 \$

Scolarité : 55 \$

Renseignements :
(514) 739-3223

relations

octobre 1993 3,25\$ no 594

SOMMAIRE

face à l'actualité 227

Vers une culture publique commune (C.S.) – Le portefeuille à droite (G.P.) – Pour rebâtir Haïti (F.M.) – La symphonie inachevée (T.B.)

dossier 231

L'avenir de la gauche: questionnements et points de repère

Gregory Baum	Questionnements et points de repère	232
Jean-Marc Pottie	Le désarroi	234
Jacques Boucher	Une nouvelle «gauche» syndicale?	237
Louise Quesnel	L'ancrage local	241

en bref 244

articles 245

René Boudreault	Sous le signe de la morosité	245
Clément Farly	Risquer l'avenir	247

lectures 251

NOTRE PROCHAINE SOIRÉE RELATIONS

Vers une culture publique commune au Québec

Pour renseignements, écrire ou téléphoner à
Jean-Marc Biron ou Pauline Roy 387-2541.

Surveiller l'annonce qui paraît dans *Le Devoir*,
le jour même de la rencontre.

Le lundi 18 octobre 1993, de 19h30 à 22h00, à la maison Bellarmin
25 ouest, rue Jarry ouest (métro Jarry). Contribution volontaire : 3,00\$